

DOSSIER • P.17

## ÉVALUATION INTERNE :

un nouvel enjeu  
stratégique pour  
la qualité de  
l'accompagnement



### HANDICAP

• 9<sup>e</sup> Journée du  
handicap mental 2012

.... p. 10



### LOISIRS

• Rentrée des loisirs !

.... p. 12



### VIE DES ÉTABLISSEMENTS

• 10 ans de La Platière

.... p. 29



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie  
de 700 lieux d'accueil pour personnes  
en situation de handicap.

Sodexo s'engage...



### ...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

### ...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

### ...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne  
122, Boulevard Emile Zola - BP95  
69923 OULLINS  
Tél. : 04 72 39 75 40

  
Solutions de Qualité de Vie au Quotidien



# DOSSIER

p. 17

## ÉVALUATION INTERNE :

un nouvel enjeu stratégique pour la qualité de l'accompagnement



### ACTUALITÉS

- p. 06 Jeux paralympiques Londres 2012  
Journée internationale du handicap 2012
- p. 07 Nouveau catalogue de Noël  
Salon des secteurs protégé et adapté
- p. 08 Rencontre régionale de l'autisme  
Soirée ciné-débat  
Le dynamisme des salariés de l'Adapei du Rhône

### ACTION ASSOCIATIVE

- p. 09 SENSIBILISATION KEOLIS  
Une formation pour changer de regard sur les personnes handicapées
- p. 10 JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL  
Mobilisation des associations du Rhône et remise du livre blanc
- p. 12 LES OLYMPIADES ACTIV'ÉTÉ 2012  
Association Alova  
Rentrée des clubs loisirs
- p. 14 JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE  
Forum du bénévolat
- p. 15 PAEPE  
Pôle d'Accompagnement pour personnes avec Autisme
- p. 25 HANDIRHÔNE SERVICES

### CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 16

### VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 26 CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
Élections
- p. 27 RÉFLEXION  
L'implication des parents dans l'établissement
- p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS  
Une vie d'artiste!  
Sensibilisation au tri  
10 ans de La Platière
- p. 30 DU CÔTÉ DES ESAT  
De l'entretien à la création :  
La Courbaisse
- p. 33 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL  
Véronique Semon

### CARNET FAMILIAL

p. 34

### REPÈRES FINANCIERS

p. 37

### ADRESSES UTILES

p. 38

## le bulletin

Journal trimestriel n°230  
des Parents et Amis de Personnes  
Handicapées Mentales.  
4<sup>e</sup> trimestre 2012

#### Adapei du Rhône:

Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique Décret du 30 août 1963)

#### Composition du comité de rédaction :

Nicolas BORDET, Régis CAYOL,  
Henri P. CLERC, Marie-Pierre CHAVANNE,  
Marie-Laurence MADIGNIER,  
Prosper TEBOUL, Elisabeth RIVARD

#### Corrections :

Jacques DENOIT, Jacques MÉRIAUX

#### Siège social :

75, Cours Albert Thomas  
CS 33951 – 69447 LYON CEDEX 03  
Tél. 04 72 76 08 88  
[www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)

#### Directeur de la publication :

Marie-Laurence MADIGNIER

#### Réalisation et conception graphique :

unitémobile

#### Tirage : 2 300 exemplaires

Dépôt légal à la parution  
N°CPPAP : 0107G82689

# millet

FAUX PLAFONDS – ISOLATION – CLOISONS

45b, impasse du Pras 69350 La Mulatière

Tél. : 04 78 61 26 34 – Fax : 04 37 28 92 72



© 04 37 72 30 30  
fax 04 37 72 30 39

Transports d'enfants  
& d'adultes handicapés  
Handicap mental,  
moteur ou sensoriel

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



VITRAGE ISOLANT SUR NEUF ET EN RÉNOVATION

(Menuiserie aluminium, isolation thermique, phonique)

VITRAGE DE SÉCURITÉ - VITRAGE DE DÉCORATION

TOUS TRAVAUX D'ENCADREMENTS - ENTRETIEN D'USINES

24, QUAI JOANNES MONTERNIER 69220 BELLEVILLE  
TÉL. 04 74 66 38 41 - FAX : 04 74 69 65 26



- MAGASINS
- BUREAUX
- CUISINES
- BANQUES D'ACCUEIL
- MEUBLES STRATIFIÉS

4, rue Lionel Terray - 69740 GENAS  
T. 04 78 90 45 65 - Fax : 04 78 90 70 50



la rhodanienne de carrelage s.a.

CARRELAGE - CHAPE - REVÊTEMENT - MOSAÏQUE

Correspondance : B.P. n° 8222 / 69355 LYON CEDEX 08  
Siège social et bureau : 54, av. de Pressensé / 69200 Vénissieux  
E-mail : rhodanienne.carrelage@ehcor.fr  
Tél. : 04 78 78 36 00 - Télécopie : 04 78 78 36 19

SYMPATHISANT



LABORATOIRE  
CHARCOT

## ... Pensez à nos annonceurs



Toute  
votre communication  
par l'objet  
étudiée sur mesure

273, rue André Philip - 69003 Lyon  
Tél. 04 78 60 02 27 – Fax 04 78 60 98 66

## S.E.T.I.

Locaux d'activités  
et résidentiels en location

280, rue Richetta – 69400 VILLEFRANCHE  
Tél. : 04 74 68 12 03



Secteur Industriel Le Caillou - 69630 CHAPONOST

Téléphone 04 78 56 07 32

Télécopie 04 78 56 19 11

E-mail: blanc-durantin@wanadoo.fr

ENTREPRISE  
**RANC & GENEVOIS**  
Bâtiment

MAÇONNERIE

CARRELAGE 41, chemin du Pras 69350 La Mulatière  
Tél. 04 78 59 23 14 - Fax : 04 72 16 04 36



Vins - Champagne - Toutes Boissons

Caveau Père Viricel  
69610 GRÉZIEUX-LE-MARCHÉ  
Tél. 04 78 48 41 02  
Fax 04 78 44 55 04

69610 SAINTE-FOY  
L'ARGENTIÈRE  
43, Grande rue  
Tél. 04 74 70 03 11

Gîte de groupe 19 couchages  
et salle de réception

e-mail : vins-viricel@orange.fr

bois charpente  
et menuiserie  
parquets - panneaux



moultres - portes  
isolation  
placoplâtre

**J. BALMONT & FILS**

Maison Fondée en 1865

ZI du Tronchon - 7, chemin des anciennes vignes  
69410 Champagne au Mont d'Or  
Tél. : 04 72 52 19 60 - Fax : 04 37 49 02 05

# Une dynamique de rentrée !



**A**près un temps plus ou moins long de vacances, rupture avec nos rythmes habituels, nous voilà, pour beaucoup dans une dynamique de rentrée :

- **RENTÉE POUR NOS ENFANTS HANDICAPÉS**, jeunes ou moins jeunes, souvent heureux de retrouver un cadre sécurisant et des visages connus ;
- **RENTÉE POUR NOUS, PARENTS OU AMIS**, avec un autre rythme de vie et la reprise des actions de l'Association pour rendre plus fluide l'accompagnement de nos proches. C'est l'accessibilité dans la vie de tous les jours, avec l'ambition d'accéder au maximum d'autonomie possible. Des ouvriers handicapés d'Esat ont su l'exprimer eux-mêmes aux salariés des Tcl en formation, et qui mieux qu'eux pouvait leur donner ce signe d'un échange humain que nous rêvons tous plus riche...
- **RENTÉE PRÉPARÉE AUSSI PAR DES PROFESSIONNELS ET DES BÉNÉVOLES** dans des actions toutes simples comme le rafraichissement de peintures pendant l'été à l'IME Les primevères, le RV pétanque hebdomadaire au foyer La Platière, ou l'aide à l'encadrement de l'activité piscine au foyer de vie Le Verger, ou encore par la sensibilisation au handicap mental de municipalités ou d'écoles.

Les initiatives prises ici et là sont peu visibles mais souvent bien appréciées. La Journée de l'Action Associative qui prendra cette année la forme d'un Forum du bénévolat, exprime bien **la volonté de l'association d'intensifier cette mobilisation de chacun autour de ses actions et d'élargir le vivier des personnes engagées pour un jour ou pour une heure !**

Et parce qu'il faut aussi savoir se retourner, porter un regard critique et simultanément constructif sur nos établissements, le dossier de ce mois est consacré à l'évaluation interne, un outil que la loi a rendu obligatoire, et qui doit être un outil de dialogue pour progresser ensemble.

Bonne lecture, bonne rentrée !

► Marie-Laurence Madignier  
Présidente de l'Adapei du Rhône

JEUX PARALYMPIQUES  
LONDRES 2012

**LE BRONZE  
POUR PASCAL  
PEREIRA-LEAL !**



Médaillé de bronze, c'est un jour historique pour le sport adapté.

Numéro 1 mondial en 2012, le pongiste Pascal Pereira-Leal, l'un des 4 sportifs déficients intellectuels de l'équipe de France Paralympique, est désormais médaillé de bronze en tennis de table.

Après un début de match serré, le Français a dominé la petite finale face au Polonais Pawel Olejarski et a remporté le match en 3 sets. Lui qui a rejoint le Sport Adapté il y a seulement deux ans. Cette médaille confirme son ascension fulgurante et souligne de la plus belle des manières le retour des sportifs déficients intellectuels aux jeux paralympiques.

164 athlètes composaient l'équipe de France paralympique, parmi eux 4 sportifs de la Fédération Française du Sport Adapté souffrant de handicap psychique ou de handicap mental :

**ATHLÉTISME :** Daniel Royer et Damien Rumeau.

**TENNIS DE TABLE :** Pascal Pereira Leal, numéro 1 mondial.

**NATATION :** Alice Mandin.

Au total ce sont 4 200 athlètes venant de 166 pays qui se sont disputés les médailles paralympiques. La victoire de Pascal Pereira Leal en est d'autant plus belle !

**JOURNÉE INTERNATIONALE  
DU HANDICAP 2012**

**ÉVÈNEMENT  
À NE PAS MANQUER  
À LYON**

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2012  
à 14h30 Salle Rameau

**« Art et Handicap  
c'est possible »**

ENTRÉE 10 euros,  
GRATUITE pour les personnes  
en situation de handicap

Renseignement :  
04 37 43 61 53  
ou [urapei.rhonealpes@free.fr](mailto:urapei.rhonealpes@free.fr)



Forte de son succès en 2011 et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'Urapi Rhône-Alpes organise un second spectacle salle Rameau à Lyon dans le cadre de la Journée Internationale du Handicap.

Tétrasyre, ensemble musical de Chambéry (Savoie) et Les Maudits, troupe de Montélier (Drôme) vont vous faire passer un moment inoubliable !

Deux spectacles imaginés et interprétés par des artistes handicapés d'établissements de la Région Rhône-Alpes.

À cette occasion, il sera remis le trophée régional des Victoires de l'accessibilité !

**PAROLES DE FAMILLES  
LE HANDICAP,  
PARLONS-EN  
ENSEMBLE**



**Soirées thématiques**  
de 20h à 21h30  
à la MJC Monplaisir  
25 avenue des frères Lumière  
Lyon 8<sup>e</sup>

Nous vous proposons un **ESPACE DE RENCONTRES**, de partages d'expériences autour du vécu au quotidien avec une personne en situation de handicap.

Soirées thématiques et conviviales animées par Françoise Houdayer, psychologue travaillant dans le secteur du handicap.

**PARTICIPATION LIBRE**  
Vous connaissez des familles  
susceptibles d'être intéressées ?

**> Jeudi 25 Octobre 2012**

L'orientation dans un établissement spécialisé, les réorientations...

**> Jeudi 29 Novembre 2012**

Enfant unique ou au sein d'une fratrie...

**> Jeudi 24 Janvier 2013**

Comment aborder la sexualité ?

**> Jeudi 14 Mars 2013**

L'hygiène de vie :  
alimentation, obésité, sommeil...

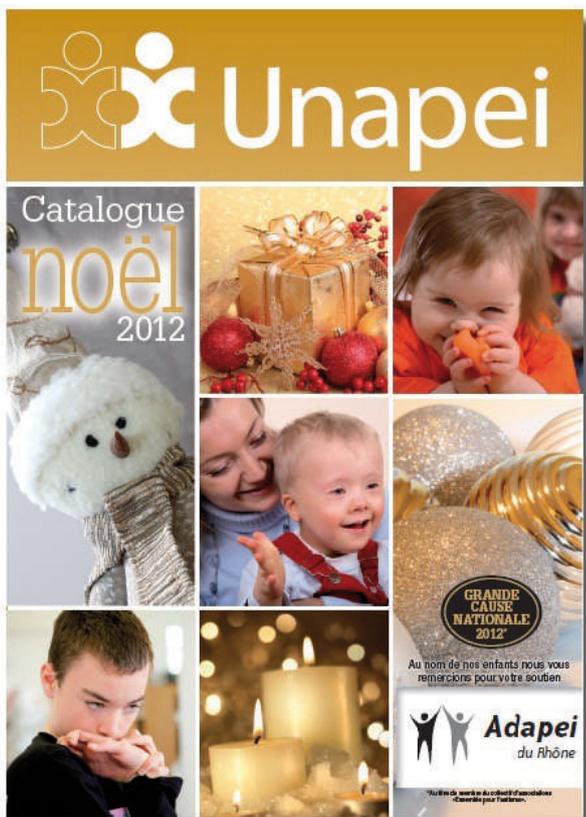
**> Jeudi 18 Avril 2013**

Violence et troubles du comportement...

**> Jeudi 30 Mai 2013** Projet de vie,  
comment envisager l'avenir ?

« La présence d'un enfant handicapé  
au sein de la famille »

Parlez en autour de vous !



## Découvrez notre NOUVEAU CATALOGUE DE NOËL !

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous faire découvrir le Catalogue de Noël 2012 de l'Adapei du Rhône.

**UN CATALOGUE REVISITÉ** où vous pourrez découvrir une sélection de produits alimentaires et cosmétiques, d'objets utiles ou de décoration, du textile, des jouets... dont certains sont fabriqués ou conditionnés dans des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) par des personnes handicapées mentales.

**CHACUNE DE VOS COMMANDES**, quelque soit son montant, nous aide à financer des projets destinés à améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales accueillies dans nos établissements. Les commandes de Noël 2011 ont permis l'achat de jeux extérieurs et de matériel vidéo à l'IME Les Coquelicots.

**CE CATALOGUE OFFRE** aux parents et amis une autre forme de soutien, en choisissant des produits utiles, qui leur font plaisir et qui sont porteurs de sens.

**C'EST AUSSI L'OCCASION** pour l'Adapei du Rhône d'entrer en contact avec de nouvelles familles et de les sensibiliser au handicap mental.

**NOUVEAU !** Passez vite votre commande sur internet : [www.boutique-solidaire.com/adapei69](http://www.boutique-solidaire.com/adapei69) ou demandez le catalogue au 04 72 76 08 88  
Vos achats soutiennent nos projets, merci de votre aide !



## SALON DES SECTEURS PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

10h - 17h Centre de congrès

Espace Tête d'Or / 103 Boulevard Stalingrad

69100 Villeurbanne

La sous-traitance avec les Établissements et services d'aide par le travail (Esat) et les Entreprises adaptées est l'une des réponses à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Dans le cadre de la « SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES » 2012, le Salon des Esat, Esat hors murs et des Entreprises adaptées proposent aux entreprises privées et aux fonctions publiques de découvrir les produits et les services des Esat et des Entreprises adaptées.

**LES ACTIVITÉS DES ESAT DE L'ADAPEI DU RHÔNE SERONT PRÉSENTÉES :** restauration (Espace Sarrazin), entretien, nettoyage, propreté et blanchisserie (Léon Fontaine), logistique (Louis Jaffrin), prestations industrielles (Bellevue et La Courbaisse) et conditionnement (La Courbaisse).

La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées a lieu chaque année, depuis 1997, pendant la troisième semaine de novembre. C'est un rendez-vous national donné à chaque acteur du handicap, de l'emploi et de la société civile.

Plus d'information : [www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)



## RENCONTRE RÉGIONALE DE L'AUTISME

JEUDI 29 NOVEMBRE 2012 À LYON

Dans le cadre de la **GRANDE CAUSE NATIONALE 2012** consacrée à l'autisme, Le mouvement Ensemble pour l'autisme\* a le plaisir de vous inviter à la rencontre régionale : *« L'autisme, une priorité de santé publique : comprendre et repérer, pour mieux accompagner »*

Inscription sur le site de la Grande cause nationale 2012 : [www.autismegrandecause2012.fr](http://www.autismegrandecause2012.fr)

Gratuites et ouvertes à un large public (familles, associations et professionnels, acteurs de santé, décideurs publics), ces rencontres ont pour objectif de sensibiliser à la compréhension de l'autisme, les enjeux du dépistage et du diagnostic, ainsi que sur les bonnes pratiques d'accompagnement, suite aux recommandations de la HAS et de l'Anesm.

\* Le mouvement « Ensemble pour l'autisme » est composé de Asperger Aide France, Autisme France, Autistes sans Frontières, la Fondation Autisme, la Fegapei, Pro Aid Autisme, Sésame Autisme, l'Unapei.

## SOIRÉE CINÉ-DÉBAT

sur la Bienveillance

MARDI 20 NOVEMBRE 2012 au siège social de l'Adapei du Rhône à 19h30

Projection du film « **BIENTRAITANCE OU CONSTRUCTION DE LA CONFIANCE** »

suivi d'une rencontre débat animée par Jean-Marie Lacau du Réseau Lucioles.

Ouvert aux familles et aux professionnels de l'Association.

Renseignements au 04 72 76 08 88

## LE DYNAMISME DES SALARIÉS DE L'ADAPEI DU RHÔNE !



Trois équipes de salariés se sont mobilisées autour d'événements sportifs de cette rentrée 2012 afin de courir ensemble et porter les couleurs de l'Adapei du Rhône au-delà de l'espace travail.



- 12 salariés de l'Esat Léon Fontaine ont participé au challenge interentreprises de Villeurbanne le 25 septembre dernier. La photo parle d'elle même quant à la convivialité de ce moment.

- 8 salariés du siège ont participé au challenge Alps/Run'in Lyon, le 7 octobre dernier sur les distances de 10 et 21 km.

- Julien Bind, coordinateur éducatif à l'Esat La Courbaisse, a participé aux championnats du monde Duathlon: sport qui consiste à enchaîner course à pied, cyclisme et de nouveau course à pied. *« Qualifié en raison des résultats cumulés sur l'année 2011, ma participation à ces courses est devenue possible grâce au soutien de l'Adapei du Rhône et notamment de l'Esat La Courbaisse, que je tiens à remercier ».*



## ► COMMISSION ACCESSIBILITÉ

# UNE FORMATION POUR CHANGER DE REGARD SUR L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis le premier trimestre 2012, les personnels (conducteurs, contrôleurs, agents administratifs) de Keolis, en charge de l'exploitation du réseau TCL à Lyon et dans le grand Lyon, sont sensibilisés à l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées en partenariat avec le Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité (Carpa).

Chaque semaine, une journée de sensibilisation est organisée et réunit une quinzaine de professionnels au siège du collectif à Villeurbanne encadrée par Brigitte Escale, conductrice d'Optibus, et Glwenda Hiro, chargée de missions au Carpa. Des parents bénévoles membres de la Commission Accessibilité de l'Adapei du Rhône et des personnes handicapées mentales travaillant en Esat participent à ces journées de formation pour témoigner de leur expérience dans les transports en commun.



L'objectif est de sensibiliser les personnels des TCL (conducteurs, contrôleurs, agents administratifs...) sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans l'utilisation des transports, en impliquant des parents bénévoles de l'Adapei du Rhône et des personnes handicapées mentales travaillant en Esat pour témoigner de leur expérience.

## LA JOURNÉE EST DIVISÉE EN DEUX PARTIES

- **La matinée** est consacrée à une présentation des différents handicaps (moteur, auditif, visuel et mental) et aux difficultés d'accessibilité dans les transports en commun. Depuis septembre 2012, les membres de la Commission Accessibilité de l'Adapei du Rhône sont accompagnés par des ouvriers d'Esat qui viennent témoigner eux-mêmes en exprimant les craintes et les difficultés qu'ils rencontrent en utilisant les transports en commun ; ils montrent leur bonne humeur et leur disponibilité en s'intégrant parfaitement au groupe.

- **L'après-midi** se déroule dans les transports en commun. À tour de rôle, chaque salarié et personne handicapée est mis en situation de handicap : cécité (port d'un bandeau noir et d'une canne), moteur (déplacement en fauteuil roulant) et auditif (port d'un casque isolant). Tous les modes de transport ont été utilisés, le bus, le tramway, le métro. Une fois le parcours terminé, un retour d'expérience en groupe est réalisé. Une expérience qui change le regard. Les ouvriers présents montrent leur disponibilité et sont les premiers à proposer leur aide aux stagiaires en difficulté.

Cette journée est très enrichissante sur un plan professionnel mais aussi (et surtout) d'un point de vue personnel. J'ai particulièrement apprécié le fait de partager cette session de sensibilisation avec des personnes de plusieurs directions et de métiers différents. J'ai mieux pris conscience des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap pour utiliser les transports collectifs, témoigne Alain Carbonnel responsable de l'unité de réalisation informatique interne.

Il ajoute même « j'ai incité mes collègues à participer à cette journée en insistant plus particulièrement sur l'enrichissement personnel que cette sensibilisation nous apporte ».

Jérôme Petitjean, ouvrier monteur câbleur à l'Esat La Courbaisse nous fait part de son ressenti suite à cette formation :

« Au mois de Juin je me suis fais voler mon portefeuille à la Gare de Vaise et depuis cette formation je n'ai plus peur de me faire agresser. Maintenant, j'ose aider les personnes en difficultés et je sais à qui m'adresser en cas de besoin. Je sais que la formation va se poursuivre et je souhaite continuer car cela change un peu et on apprend pleins de trucs ».



Cette formation est ouverte à tous les agents Keolis. À terme, tout le personnel en contact direct avec la clientèle devra avoir suivi la formation.

Les bénéficiaires des actions de sensibilisation sont les personnels Keolis, les personnes handicapées mentales et tous les utilisateurs des transports en commun. Les personnels Keolis sensibilisés seront plus efficaces tant pour aider les personnes handicapées mentales en cas de problème, que pour intervenir auprès des utilisateurs des transports en commun afin d'atténuer des conflits éventuels.

► 9<sup>e</sup> JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL



## MOBILISATION DES ASSOCIATIONS DU RHÔNE !

Samedi 29 septembre, Place de la république à Lyon, l'Adapei du Rhône et 12 associations du département invitaient les citoyens et responsables politique à venir à la rencontre des personnes handicapées mentales et à partager les préoccupations des familles et des associations qui les représentent.

Les bénévoles et professionnels des associations étaient mobilisés pour que chaque personne handicapée mentale dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement adaptée à sa situation et vive dans la dignité avec une citoyenneté pleine et entière.



Batucada de l'IME Perce-Neige

■ LA JOURNÉE EN IMAGES



Lâcher de ballons



Cie Phénix



Artistes de la journée



Peter Solo



Fresque



Livre blanc

► 9<sup>e</sup> JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL

## REMISE DU LIVRE BLANC AUX RESPONSABLES POLITIQUES

en présence de **Michel Terrot, député du Rhône, Isabelle David, secrétaire générale de la Préfecture Rhône-Alpes, François Baraduc, vice président du Conseil général du Rhône, Jean-Paul Delorme, conseiller général, Thérèse Rabatel, adjointe au maire de Lyon, Thierry Philip, maire du 3<sup>e</sup> Arr., Martine Desfours, élue au service Santé et handicap à la mairie du 9<sup>e</sup> arr., Christiane Kotov, adjointe au maire du 7<sup>e</sup> Arr., Jean-Paul Gentelet, maire de Monsols et Alaïb Marc son adjoint.**

L'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales à toutes les étapes de la vie exigent une volonté politique forte et des moyens dédiés en adéquation avec les besoins et attentes des personnes handicapées et leurs familles.

### SCOLARISATION DE TOUS LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Malgré de réelles avancées, l'application de la loi reste encore insuffisante. Ce constat amène les associations et les familles à demander des efforts avec les moyens correspondants pour :

- Mettre en place des référentiels communs entre Académies et Maisons départementales du handicap (MDPH) pour garantir l'équité de traitement et une meilleure adéquation au regard des besoins de l'enfant.
- Recruter des AVS avec un programme de formation et un véritable statut dans le but d'améliorer leur parcours professionnel.
- Renforcer la problématique du handicap dans la formation des enseignants.



Remise du livre blanc

- Engager une action forte sur l'adaptation des supports pédagogiques.
- Clarifier la situation complexe et hétéroclite de l'accompagnement, y compris dans les modes de financements, afin d'atténuer le nombre de situations sans issue.

### ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

La personne handicapée mentale requiert plus de soins qu'une personne valide or elle n'y accède qu'avec beaucoup de difficultés. Pour garantir l'accès à la santé des personnes handicapées mentales, plusieurs facteurs complémentaires sont indispensables :

- Mettre en œuvre une véritable politique de prévention au sein des établissements, en prenant exemple sur la dynamique du réseau de santé bucco dentaire.
- Renforcer les dotations en forfaits soins afin de permettre l'accompagnement en fin de vie sur le lieu d'accueil, notamment en Foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- Faire émerger une véritable fonction de médecin coordonnateur dans les établissements médico-sociaux médicalisés.
- Poursuivre le rapprochement des établissements médico-sociaux avec les hôpitaux généraux et spécialisés.

### DROIT AU TRAVAIL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Pour nombre de personnes handicapées mentales, les Établissements et services d'aide par le travail (Esat) et entreprises adaptées constituent la meilleure forme d'accès à une activité professionnelle d'où la nécessité de :

- Faciliter les partenariats de la manière la plus souple possible avec le secteur protégé ou adapté.
- Faire connaître les capacités des per-

sonnes handicapées mentales et les compétences des associations, et promouvoir le recours aux Esat et entreprises adaptées.

- Garantir la pérennité des Esat et des entreprises adaptées et leur permettre d'engager des plans de formation professionnelle pour que les personnes handicapées mentales puissent s'adapter régulièrement aux contextes économiques.

### PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

La prise en compte du vieillissement ajoutée aux conséquences du handicap nécessitent une adaptation des établissements qui les accueillent (médicalisation, intervention des services d'hospitalisation à domicile...), le déploiement de nouvelles structures (maison d'accueil pour les personnes handicapées âgées, service d'aide à domicile spécifique...) et la mise en place de sections spécialisées dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pour garantir la prise en compte d'un accompagnement adapté.

Plusieurs actions sont à mettre en œuvre :

- Poursuivre la politique de création et l'adaptation des places dédiées à l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales âgées.
- Favoriser le partage de plateaux techniques avec le secteur sanitaire, et le partage d'expériences avec le secteur hospitalier gériatrique.
- Garantir le maintien de l'allocation adulte handicapée au-delà de 60 ans. Leur avancée en âge ne supprime pas le handicap.

Retrouvez l'intégralité du Livre Blanc sur [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)

## ► LOISIRS - ALOVA

# LES OLYMPIADES ACTIV'ÉTÉ 2012

« Un centre aéré, les deux dernières semaines de juillet !

Comme tous les autres enfants des Communes de l'Est Lyonnais, des Loisirs et une Intégration réussie ! »



L'Association l'Alova, Association de loisirs adaptés, organise depuis plusieurs années, son centre aéré d'été pour enfants et adolescents handicapés mentaux, de 6 à 22 ans, en partenariat avec les CCAS des villes de Chassieu, Meyzieu, Genas, Décines, Bron et Saint-Bonnet-de-Mure.

Une nouvelle équipe composée de neuf animateurs dont deux responsables d'animation a préparé avec dynamisme cette quinzaine culturelle et sportive pour les enfants. Justine Billard et Audrey Charbonnier ont toutes les deux succédé à Matthieu Martineau et Virginie Violette, responsables d'animation pour différents clubs d'Alova.

**Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance dans leur vie professionnelle.**

Un programme d'activité placé sous le signe « des Olympiades d'Activ'Été » avec du rugby, ping-pong, parcours sportifs,

baignades diverses, visites artisanales et balades dans l'Ain, la Loire et en Savoie. Nous avons pu transporter les enfants, grâce aux trois minibus que l'IME L'Oiseau Blanc a prêtés à Alova. La cantine du groupe scolaire Louis Pradel de Chassieu a accueilli tous les midis les enfants du centre aéré et les structures sportives des communes partenaires nous ont été gracieusement offertes.

**Merci à tous ces Partenaires qui ont contribué au bonheur de chaque enfant.**

Le centre aéré, qui fonctionne les deux dernières semaines de juillet pendant la fermeture des IME du secteur, offre des loisirs, à la journée, à environ 18 enfants afin de compléter, pour les enfants handicapés mentaux, l'offre de centre aéré ordinaire à l'échelon Intercommunal plus adapté que celui d'une seule Commune.

Chaque mairie fixe le tarif applicable aux parents de sa commune, en fonction de sa politique sociale (le plus souvent identique

à celui des autres centres aérés de quartier). Nous remercions chaleureusement Amélie, Anna, Audrey, Clélia, Justine, Laura, Lucile, Fabien, Laurent et Pierre qui ont encadré les enfants avec complicité, patience, vigilance, et dynamisme.

► Gilles Rech, Trésorier  
Sabah Casu, Secrétaire



**Alova - Association de loisirs et de vacances adaptés**  
75 cours Albert Thomas  
69447 Lyon Cedex 03  
Tél : 04 72 76 08 88  
Mail : alova@adapeidurhone.fr

## ► LOISIRS - ALOVA

# RENTÉE DES LOISIRS 2012/2013 ! LES 4 CLUBS DE LOISIRS

## COTÉ PARTICIPANTS

Nouvelle saison de loisirs pour l'Association Alova avec :

### → LE CLUB DES GONES

accueille des enfants porteurs de trouble du comportement autistique et autres de 6 à 18 ans, au CLE du Domaine scientifique de la Doua, cinq samedis par trimestre, soit treize pour la saison – Inscription au trimestre.

Responsable du Club :

Gilles Rech - rech.gilles@neuf.fr

### → LE CLUB DES GRANDS GONES

accueille des jeunes adultes porteurs de trouble du comportement autistique et autres de plus de 18 ans, au CLE du Domaine scientifique de la Doua, huit samedis pour la saison et un long week-end en juin – Inscription au trimestre.

Responsable du Club :

Gilles Arnaud - calle-arnaud@wanadoo.fr

### → LES CLUBS DE LOISIRS ADULTES

#### ESPACE ET NATURE

proposent cinq week-end pour la saison et par groupe pour des adultes handicapés mentaux de bonne autonomie, travailleurs en Esat, Caj, Foyer de Vie, de plus de 18 ans, lors de 5 week-ends – Inscription au week-end. Ils sont accompagnés par une équipe d'animateurs bénévoles encadrés par deux animateurs responsables :

Grégory Croze pour le Club Espace

Sylvain Chambard pour le Club Nature



Une nouvelle responsable Hélène Esmieux, a pris le relais de Martine Chatelain en tant que Responsable des deux Clubs.

“ Mon fils Guillaume est accueilli à l'IME Les Sittelles à Caluire depuis 2000 et participe aux clubs de loisirs de l'Adapei du Rhône (Club des Gones, puis des Club des Grands Gones) depuis leur création. Je me sens donc très concernée par tout ce qui est mis en place pour nos enfants handicapés par l'Adapei du Rhône. Ma carrière professionnelle m'a laissé peu de temps pour une participation active à l'action de l'association. Mais depuis ce début d'année 2012, disposant dorénavant de temps libre, je me suis mise à la disposition d'Alova, pour donner un coup de main pour des tâches administratives. En juillet, il n'y avait pas de parents pour prendre la succession de Martine Chatelain, responsable des clubs de loisirs adultes, et la poursuite de ces clubs était remise en question. J'ai donc proposé ma candidature. Avec notre dévouée secrétaire Sabah Casu, je vais essayer de suivre le chemin tracé par Martine Chatelain au cours de huit années de gestion de ces deux clubs adultes, pour l'organisation des week-ends grâce à notre équipe d'animateurs bénévoles.

Les premières sorties auront lieu les 13 et 14 octobre pour le Club Espace et les 20 et 21 octobre pour le Club Nature.

Responsables des Clubs Espace et Nature :

Hélène Esmieux - helene.esmieux@wanadoo.fr

## COTÉ ANIMATION

Alova fonctionne d'octobre à juin, hors périodes des vacances scolaires, et propose des loisirs le samedi et le week-end à des enfants et adultes handicapés mentaux.

Les animateurs de l'association Alova sont en majorité étudiants ou en formation, avec une moyenne d'âge de 18 à 30 ans. Ce ne sont pas des éducateurs mais des animateurs pleins de bonne volonté, venant de différent milieu : étudiants en médecine, paramédicaux, psychomotricien, droit, Iufm, Ecam, École centrale ou autres formations.

Alova recrute chaque année des animateurs en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) le samedi uniquement. Le recrutement s'effectue en septembre, mais aussi en cours d'année.

Pour l'encadrement et l'animation des week-ends adulte, **ALOVA RECHERCHE DES ANIMATEURS BÉNÉVOLES.**



Pour plus d'information et les inscriptions, contactez : Sabah Casu au 04 72 76 08 88 ou alova@adapeidurhone.fr

## LE SAVIEZ-VOUS ?



### > L'AAH

L'Allocation Adultes Handicapés a été revalorisée le 1<sup>er</sup> septembre 2012 ; le montant à taux plein est arrêté à 759,98 €. Décret 2 012-486 du 13 avril 2012.

### > LE LIVRET A

Le plafond de ce livret dont les intérêts versés ne sont pas imposables, mais sont considérés comme des ressources, a été porté à 19 125 € le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Décret 2012-1056 du 18 septembre 2012.

### > LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LDD (EX CODEVI)

Le plafond de ce livret dont les intérêts versés ne sont pas imposables, mais sont considérés comme des ressources, a été porté à 12 000 € le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Décret 2012-1057 du 18 septembre 2012.

### > L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

Elle est autorisée dans l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux. Décrets 2012-1030 et 1 031 du 6 septembre 2012 : il s'agit des conditions relatives aux soins qui ne peuvent être délivrées que si l'état de santé du résident exige une intervention technique qui ne se substitue pas aux prestations sanitaires et médico-sociales dispensées par l'établissement.

### > LA SCOLARISATION EN MILIEU ORDINAIRE

Les modalités d'attribution de l'aide mutualisée et de l'aide individuelle ont été publiées. Décret 2 012-903 du 23 juillet 2012.

## ► JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

# FORUM DU BÉNÉVOLAT

**Samedi 20 octobre, s'est tenu le Forum du Bénévolat de l'Adapei du Rhône, un moment d'échange et de réflexion. Plus de 120 parents-bénévoles et amis se sont réunis à l'Esat Jacques Chavent pour découvrir les actions proposées : accessibilité, animations festives, conseil de la vie sociale, loisirs, sensibilisation au handicap mental.**

*«Le but de cette rencontre est de reconnaître et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône, de faire se rencontrer les bénévoles, de partager les expériences associatives et de susciter l'engagement de nouveaux bénévoles.»*

Le premier temps fort de cette rencontre a pris la forme d'un exposé de François Mayaux, professeur à l'EM Lyon, sur le bénévolat en France et à l'Adapei du Rhône. Le second temps fort a été la mise en place de stands tenus par les bénévoles des commissions associatives et des associations affiliées et partenaires pour présenter leurs activités et leurs recherches en terme de bénévoles. La matinée s'est terminée autour d'un repas pris en commun. **Le bilan ? Un succès pour cette première édition à l'Adapei du Rhône avec des participants qui ont manifesté leurs désirs de s'impliquer !**



Introduction par Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei du Rhône

Plus d'information sur cette journée et les possibilités de bénévolat à l'Adapei du Rhône dans le prochain Bulletin.

Pour prendre part à l'action de l'Adapei du Rhône : 04 72 76 08 88



## ► ANIMATION DE PROXIMITÉ



## CRÉATION PAR AUTISME RHÔNE D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF POUR PERSONNES AUTISTES >

**Pôle d'Accompagnement pour Personnes avec Autisme**

**L'association Autisme Rhône partenaire de l'Adapei du Rhône étend le service Pass'A dom qu'elle avait créé il y a trois ans.**

Autisme Rhône faisait appel jusqu'à présent à des stagiaires en psychologie formés à une approche éducative de l'autisme. Ils assuraient le lien du soir entre le Centre d'accueil de jour (CAJ) L'Ombelle et les familles, puis accompagnaient la personne avec autisme chez elle après avoir effectué une activité de socialisation sur le chemin du retour.

Or les stagiaires du fait de la loi de 2011 ne peuvent plus assurer cette mission de façon continue. Il convenait donc de faire appel à des salariés.

L'association a recherché un partenaire lui permettant d'assurer cette prestation auprès des familles de façon permanente avec des professionnels formés à l'autisme.

→ Ainsi une convention de partenariat a été signée entre Autisme Rhône et une entreprise de services à la personne basée à Lyon : Adea Présence.

Adea Présence recrutait déjà des salariés qui sont familiers de nos attentes (étudiants en médecine, en kinésithérapie, en cours d'études d'infirmière etc.). Dans le cadre de ce service, Autisme Rhône assure la formation aux spécificités des personnes avec autisme, apporte un soutien aux familles et coordonne les actions éducatives. Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,

l'entreprise Adea Présence et l'association Autisme Rhône mettent en place un service assurant les mêmes prestations entre la structure d'accueil et le domicile, mais aussi suivant les besoins, des activités à domicile ayant une fonction éducative et de socialisation pour les personnes avec autisme (enfants, adolescents ou adultes).

Ce service a pour vocation d'apporter des aides concrètes pour les personnes concernées et pour leur famille.

**Cet accompagnement passe en priorité par une approche comportementale, éducative, individuelle et adaptée aux spécificités de l'autisme.**

Le coordinateur du Paepa assure la mise en œuvre du projet de vie de la personne suivie en concertation avec la famille et les autres acteurs de l'accompagnement.

- **PROJET PERSONNALISÉ**

Le projet est rédigé et évalué régulièrement. Il est élaboré avec la famille et les autres intervenants des lieux d'accueil de la personne.

- **SOCIALISATION ET AUTONOMIE**

Les interventions tiennent compte des exigences liées au handicap de la personne et sont axées sur le développement de l'autonomie.

- **INTERVENTION À DOMICILE**

À la demande des familles, des intervenants spécialisés viennent à domicile pour assurer l'accompagnement du bénéficiaire. Ce service est offert dans le périmètre du grand Lyon (sous réserve d'une desserte Tcl).

Plus de renseignement sur le site de présentation du service : [www.paepa.fr](http://www.paepa.fr)



Le tarif est réduit pour les familles : Il est de 12,75 € après la déduction fiscale pour les emplois à domicile ou de 7,91 € pour les personnes éligibles à la Prestation de compensation du handicap (PCH)-tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

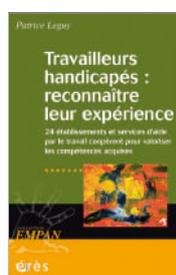
► Jean-Claude Rivard  
Membre du bureau de l'Adapei du Rhône  
et Président d'Autisme Rhône  
► Guillaume Meilleuret  
Coordinateur-responsable  
d'Autisme Rhône

## La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le centre de documentation vous invite à nous rendre visite au sein de l'Espace Rencontres, afin de vous informer, vous documenter, emprunter des ouvrages... les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

**POUR TOUTES INFORMATIONS, TÉL. 04 72 76 08 88**

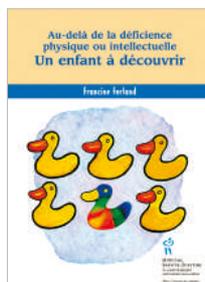
*N'hésitez pas à nous rendre visite !*



### TRAVAILLEURS HANDICAPÉS : RECONNAÎTRE LEUR EXPÉRIENCE

Patrice LEGUY

24 Esat ont initié une démarche innovante en accompagnant des travailleurs handicapés dans différents métiers en partenariat avec des entreprises privées. Vous trouverez dans cet ouvrage des récits d'expériences enrichissantes...



### AU-DELÀ DE LA DÉFICIENCE PHYSIQUE OU INTELLECTUELLE : UN ENFANT À DÉCOUVRIR

Francine FERLAND

Ce livre est réalisé par une ergothérapeute, professeur à l'université de Montréal. Cette conférencière de renom rencontre des enfants ayant une déficience physique ou intellectuelle. Cet ouvrage contient des suggestions simples, concrètes et applicables dans la vie de tous les jours.



### À L'ÉCOLE MATERNELLE, L'UN DE VOS ÉLÈVES EST PEUT-ÊTRE AUTISTE

Associations "Autisme France" et "Res Publica"

Aujourd'hui, la Haute Autorité de Santé (HAS), nous informe qu'une personne sur 150 est autiste... Peu d'enfants sont dépistés dans les premières années. Pourtant, un accompagnement adapté permet de compenser en partie le handicap. Et comme les autres, les enfants autistes ont besoin d'apprendre dès l'école maternelle.



Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône, [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr) > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

**ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE :**  
[http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac\\_css/](http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/)

## NOUS AVONS NOTÉ



→ **LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2012**, la rente annuelle viagère versée par les contrats de rente survie Unapei-Axa, rente imposable comme toute rente viagère, mais non prise en compte comme ressources dans le plafond pour le versement de l'AAH ou de l'Aide Sociale, a été réévaluée et varie entre 794,17 € (classe 1) et 7941,70 € (classe 10).

→ **AU MOIS D'AÔÛT 2012**, les Jeux Paralympiques ont succédé aux Jeux Olympiques à Londres. Ces jeux ont remporté un grand succès auprès du grand public. Il est à noter que pour la 1<sup>re</sup> fois, ils ont accueilli « le Sport Adapté » en même temps que « Handisport ». De ce fait, les personnes handicapées mentales ont pu participer à 4 épreuves. Il est prévisible que pour les prochains Jeux à Rio de Janeiro, le nombre d'épreuves accessible aux personnes handicapées mentales sera plus important.

→ **LE 30 AOÛT 2012**, Philippe Calmette, ancien Directeur Général de la Fegapei, a été nommé par décret Directeur Général de L'ARS du Limousin.

→ **LA CIRCULAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2012**, signée par le 1<sup>er</sup> ministre, demandant à chacun « d'apporter toute l'attention nécessaire à l'occasion de la préparation des projets de loi, en concertation avec la ministre en charge des personnes handicapées, qui assure une fonction d'impulsion, d'appui et de coordination dans la mise en œuvre de l'action en faveur des personnes en situation de handicap ». Une fiche « Diagnostic-Handicap » doit être jointe au dossier de tout projet de loi.

# ? ÉVALUATION INTERNE un nouvel enjeu stratégique

L'ensemble des établissements de l'Adapei du Rhône s'est inscrit dans une démarche d'évaluation interne. En effet l'association a souhaité définir une démarche associative commune d'amélioration continue de la qualité de service rendu.

- > Qu'est ce que l'évaluation interne ?
- > Quel est le cadre réglementaire ?
- > Qui accompagne cette démarche et avec quel « outil » ?
- > Comment s'organise cette auto-évaluation dans chaque structure ?
- > Quelle est la temporalité de la démarche ?



Autant de questions auxquelles nous souhaitons vous apporter des réponses, dans ce dossier.



## Qu'est ce que l'évaluation interne ?

**L'évaluation interne est un outil de management au service des établissements en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées et l'organisation de la structure.**

Cet outil analyse les points forts et les points faibles de chaque établissement, puis les acteurs des structures déterminent des plans d'amélioration.

Cette évaluation est comparable à une démarche qualité : elle est réalisée à un instant « t », cependant le but est de rentrer dans un principe d'amélioration continue. Il s'agit d'une démarche globale, actualisée tous les 5 ans, et suivi d'une évaluation externe tous les 7 ans.

L'évaluation interne et externe doit être effectuée avant décembre 2014, les établissements entrent dans une démarche QUALITÉ basée sur un principe d'amélioration continue. La loi a introduit une nouvelle façon de penser l'accompagnement, en demandant aux établissements d'être plus en prise avec l'environnement.



## Quel est le cadre réglementaire de l'évaluation interne ?

### LES GRANDS PRINCIPES DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002

La loi s'inscrit dans la logique des ordonnances de Juppé datant de 1996, qui ont introduit la notion de qualité des soins dans le secteur sanitaire. Les points clés sont les suivants :

- Une implication plus grande de l'utilisateur ou de sa famille.
- Un accompagnement pluridisciplinaire adapté à l'utilisateur et régulièrement évalué.
- Une ouverture sur les autres structures.
- Les droits des usagers.
- Le projet d'établissement ou de service qui doit être :
  - > pertinent au regard de l'environnement

- > proposer une organisation à 5 ans
- > respecter les grands équilibres économiques de l'établissement
- > inscrire l'établissement dans une perspective d'amélioration
- La mise en place d'outils d'évaluation des besoins.
- La mise en place d'outils organisationnels, tel que :
  - > les contrats de séjours dans les 3 mois après l'admission
  - > l'élaboration avec l'utilisateur d'un projet d'accompagnement dans les 6 mois avec une évaluation annuelle.

### LA LOI HPST « HÔPITAL, PATIENTS, SANTÉ, TERRITOIRES » DE 2009

La loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, plus connue sous l'expression « Hôpital, patients, santé et territoires » renforce la loi 2002 :

- En bouleversant le panorama des territoires de santé : répondre aux besoins de l'utilisateur en tout point du territoire de santé.
- En annonçant que tout dispositif (médico-social ou sanitaire) doit être organisé autour de la personne à accompagner avec une notion forte de parcours de vie :
  - > Respect du droit de l'utilisateur : libre choix dignité, accessibilité ;
  - > Une prise en charge associant « Qualité » et « Sécurité ».
- En regroupant sous une même autorité (l'ARS, Agence Régionale de Santé) l'aménagement sur le territoire des besoins de santé et le contrôle de la qualité du service rendu.

Dans un contexte de recherche d'efficacité, l'ARS souhaite optimiser le fonctionnement des structures médico-social :

*« Le juste accompagnement réalisé par le juste acteur au juste coût ».*

### L'ANESM (AGENCE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX) CRÉE EN 2007

**Les missions générales de l'ANESM sont de :**

- Développer une culture de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Orienter prioritairement l'action en faveur des usagers des établissements et services.
- L'ANESM souhaite que les établissements médico-sociaux orientent leur évaluation vers :
- La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale
- La personnalisation de l'accompagnement
- La garantie des droits et de la participation des usagers
- La protection et la prévention des risques inhérents à la situation des usagers.

L'ANESM a publié 24 recommandations disponibles sur : [www.anesm.sante.gouv.fr](http://www.anesm.sante.gouv.fr)

# Qui accompagne cette démarche et avec quel « outil » ?



## QUI ?

L'Adapei du Rhône a mis en place un Comité de pilotage associatif (CPA) chargé de l'élaboration de la démarche d'évaluation.

Myriam Bronner, directrice de l'IME L'Espérance est le référent qualité sur les 56 établissements et services de l'Adapei du Rhône.

Le CREAL accompagne cette démarche, ainsi qu'Éric Garcia, professeur associé à l'Ifross.

### Composition du Comité de pilotage associatif (CPA) :

- Prosper Teboul (directeur général), Renée Meriaux (vice-présidente à l'Action Associative), Nicolas Bordet (directeur de l'Action Associative)
- Les trois directeurs de territoire
- Six directeurs d'établissements qui représentent leur territoire et une des 3 filières
- Un « groupe technique qualité » composé de Myriam Bronner, référente qualité pour les établissements et Éric Garcia.

### Chaque directeur d'établissement est référent qualité de son établissement.

#### Ses missions générales sont :

- Déployer la stratégie qualité au sein de l'établissement
- Fixer les objectifs « Qualité »
- Valider les ressources dédiées à la fonction qualité au sein de l'établissement
- Valider les plans d'action qualité au sein de l'établissement
- Évaluer les résultats obtenus en matière d'amélioration de la qualité.

Formation des salariés à la démarche D'ÉVALUATION dans chaque établissement :

200 personnes de l'Adapei du Rhône ont été formées entre novembre 2011 et mai 2012 pour animer les groupes de travail qui ont été mis en place dans les établissements.

## AVEC QUEL OUTIL ?

L'Adapei du Rhône réalise l'évaluation interne en utilisant le référentiel « Quali-éval » élaboré par la Fegapei sur les bases des recommandations de l'ANESM. Cet outil est commun à l'ensemble des acteurs de l'association.

Le référentiel est scindé en 7 domaines à évaluer, comportant au total 190 questions :



### DOMAINE A

Le projet d'établissement et ses modalités de mise en œuvre : organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement et les modalités de leur évaluation avec le concours des usagers. *L'enjeu est de vérifier si le projet d'établissement est cohérent en regard de la population accueillie et représente une vision partagée par les professionnels.*

### DOMAINE B

La personnalisation de l'accompagnement. *Comment chaque usager voit sa singularité respectée.*

### DOMAINE C

La garantie des droits et la participation des usagers : expression et participation à différentes instances comme les Conseils à la Vie Sociale (CVS).

*L'enjeu est de faire participer chaque usager et représentants légaux, à la vie de l'établissement et de pouvoir en démontrer l'effectivité*

### DOMAINE D

La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale. *Il s'agit de confronter l'accompagnement proposé dans les établissements à des « bonnes pratiques ».*

### DOMAINE E

La protection et la prévention des risques, comme la maltraitance individuelle ou institutionnelle. *L'enjeu est de vérifier d'une part si l'organisation de l'établissement permet de lutter contre les situations potentielles de maltraitance et d'autre part de vérifier l'effectivité de la prévention des risques autres.*

### DOMAINE F

L'ouverture de l'établissement sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique. *L'enjeu est de vérifier le maillage de l'établissement sur son territoire, l'idée étant de réfléchir avec les autres et non seul dans son coin.*

### DOMAINE G

L'organisation de l'établissement au service de l'usager à travers le management, la gestion des ressources humaines, financières, le cadre de vie, la sécurité. *L'enjeu est de vérifier si l'organisation est au service du projet d'établissement, des attentes des personnes accueillies et des attentes des autorités de contrôle.*

## Comment s'organise cette auto-évaluation dans chaque structure ?

Tous les établissements de l'Adapei du Rhône réalisent l'évaluation interne, alors que les établissements les plus récents n'en ont pas l'obligation légale. La loi ne concerne que les établissements ouverts avant l'année 2002.

La direction générale a souhaité cependant que l'ensemble des structures s'insère dans cette démarche qualité. La loi prévoit plusieurs étapes dans la démarche d'évaluation qui est obligatoire pour le renouvellement des autorisations de fonctionnement en 2017 pour tous les établissements ouverts avant 2002 :

### L'ÉVALUATION INTERNE

Elle doit être menée dans les 2 ans avant l'évaluation externe.

Elle se fait en plusieurs étapes :

- L'auto-évaluation (réponses au questionnaire)
- Mise en œuvre de plans d'action en fonction des points faibles révélés
- La rédaction d'un rapport à transmettre aux autorités de tarification
- **Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue** qui devra être décrite chaque année par le directeur dans son rapport d'activité (transmis à l'ARS).

### L'ÉVALUATION EXTERNE

Elle doit être réalisée 2 ans avant le renouvellement de l'autorisation, donc avant le 31 décembre 2014, par un évaluateur externe.

L'évaluation externe répond à un cahier des charges défini par un décret datant de mai 2007 : 15 thématiques sont listées.

Un appel d'offre a été lancé en octobre 2012 afin de mettre en concurrence les différents prestataires possibles. Le choix sera fait en décembre 2012.

Nous vous joignons un exemple de plan d'amélioration (tableau ci-joint) portant sur la prévention des risques infectieux à l'IME L'Espérance.



RISQUES	N° ACTION	PROJETS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER 2012 - 2013				CRITÈRES DE RÉALISATION
				T4	T1	T2	T3	
prévenir le risque infectieux	1/7	informer les personnels et créer un groupe de travail	Directeur					ordre du jour réunion pluridisciplinaire
	2/7	ressources documentaires à chercher : Clin Darié	Directeur					présentation PWPT réunion pluridisciplinaire
	3/7	réaliser un diagnostic des risques présents en utilisant la trame fournie par le Dari	Groupe de travail					doc écrit à rendre à la direction
	4/7	proposer des mesures de prévention pour chaque risque	Groupe de travail					doc écrit à rendre à la direction
	5/7	validation des propositions par l'équipe pluridisciplinaire	Directeur et groupe de travail					ordre du jour réunion
	6/7	diffusion des actions retenues : agents de service, équipe pluridisciplinaire, CVS	Directeur et groupe de travail					compte-rendus des réunions
	7/7	mesure de l'efficacité	Groupe de travail					grille d'évaluation

**LA PARTICIPATION  
DES USAGERS  
DANS L'ÉVALUATION  
INTERNE**

C'est une condition sine qua non de la démarche d'évaluation.  
La recommandation de l'ANESM précise les modalités de participation des usagers

**LA CONSULTATION**

Recueillir l'avis de chaque personne par le biais d'entretiens, d'enquête de satisfaction ou d'observations précises.

La pratique des groupes d'expression sera généralisée au sein des établissements en fonction des possibilités d'expression des usagers.

**LA CONCERTATION**

Associer les usagers et leurs représentants dans une démarche collective et contradictoire de réflexion sur les réponses proposées par l'établissement.

Participation d'un membre du CVS au Comité de Pilotage Qualité de chaque établissement. Et information régulière des familles par l'intermédiaire des comptes rendus CVS.

**LA CO-PRODUCTION**

Associer les usagers ou leur représentant à l'analyse évaluative et aux propositions d'évaluation.

La validation du rapport d'évaluation interne avant envoi sera réalisée par le comité de pilotage de chaque établissement qui intègre un membre du CVS et le CVS de chaque structure sera impliqué dans le suivi des plans d'améliorations.

**LA PARTICIPATION  
DES USAGERS  
DANS L'ÉVALUATION  
EXTERNE**

Le décret du 15 mai 2007 définit les modalités d'implication des usagers dans l'évaluation externe :

“ **L'évaluateur externe peut auditer les usagers sur la perception qu'ils ont :**

- > de l'établissement
- > des missions de l'établissement
- > des conditions de participation et d'implication des usagers et de leurs proches.

**L'évaluateur externe peut auditer les usagers sur la capacité de l'établissement :**

- > à répondre à leurs attentes exprimées
- > à prendre en compte leurs besoins et leurs droits
- > à prendre en compte les interactions de la personne avec son environnement familial et social.

Ces deux éléments sont intégrés dans le cahier des charges de consultation des évaluateurs potentiels.



**Une évaluation  
croisée  
est mise  
en place ?**

L'Adapei du Rhône a fait le choix de réaliser une évaluation croisée en partenariat avec l'Adapei de la Drôme.

L'objectif est de se mettre en situation en amont de la réelle évaluation externe, afin de s'assurer de répondre au mieux à la démarche.

Le regard de l'autre est alors essentiel, il ne portera que sur certains domaines définis en amont.

Huit directeurs et chefs de service sont formés à devenir des « auditeurs » le temps de ce partage d'expérience.

Les établissements de l'Adapei du Rhône qui seront audités au préalable, via ce partenariat sont : La MAS Jolane, le Foyer Jodard, l'Esat Jacques Chavent et l'IME Perce Neige.

Ils seront audités en janvier 2013, donc très prochainement, et les structures de l'Adapei de la Drôme, le seront également début 2013.

Les résultats de cette évaluation croisée seront communiqués en mars 2013.

L'intérêt de cette évaluation croisée, indépendamment des échanges toujours riches, permet de comparer les méthodes de travail et bien entendu de se préparer au mieux à l'évaluation externe.



## La temporalité de la démarche ? Et après ?

PHASE	THÈMES	INSTANCE	DATES
<b>phase 1</b> cadrage de la démarche	élaboration et validation du cahier des charges	Comité de pilotage établissement	<b>31 mars 2012</b>
<b>phase 1 bis</b> lancement de la démarche d'évaluation	information sur le sens, les objectifs et l'organisation de la démarche d'évaluation	ensemble des salariés	<b>30 janvier 2012</b>
<b>phase 2</b> réalisation du diagnostic et des synthèses	<b>domaine A</b> projet d'établissement		
	<b>domaine B</b> Personnaliser l'accompagnement		
	<b>domaine C</b> garantir les droits des usagers et leur participation		
	<b>domaine E</b> protéger et prévenir les risques		
	<b>domaine D</b> promouvoir l'autonomie, la qualité de vie et la santé		
	<b>domaine F</b> l'établissement dans son environnement		
	<b>domaine G</b> l'organisation de l'établissement		
<b>FIN DE LA PHASE 2</b>			<b>octobre 2012</b>
<b>phase 3</b> analyse et priorités des établissements	définition des priorités d'établissement		<b>décembre 2012</b>
<b>phase 4</b> plan d'amélioration	élaboration des fiches-actions qui forment le plan d'amélioration		<b>janvier 2013</b>
<b>phase 5</b> rapport	validation des plans d'amélioration Finalisation du rapport	Comité de pilotage établissement	<b>avril 2013</b>

Le principe de l'évaluation interne est de maintenir une qualité d'accompagnement « optimum », dans le cadre d'une démarche continue.

Il faudra donc « entretenir » l'élan du travail réalisé et suivre les plans d'actions engagés ainsi que les plans d'amélioration.

Myriam Bronner, référent qualité de l'Adapei du Rhône, souhaite proposer chaque année, une thématique transversale à l'ensemble des établissements, en lien avec la qualité, comme le Projet d'établissement par exemple, ou la prévention et la gestion des risques.

De même, il lui semble opportun de reprendre des « points faibles » et proposer des outils :

- Aide à formaliser les dossiers des usagers
- Suivre certains plans d'actions et être garant de leur application dans les délais impartis...





**Nathalie  
BENYAHIA-MAILLET,**  
Présidente du Conseil  
de la Vie Sociale (CVS) à l'IME l'Espérance,  
Représentante des familles  
au comité de pilotage établissement

**Témoignage**



**Qu'est ce que représente pour vous l'évaluation interne ?**

L'évaluation interne permet de créer une cohérence au sein des établissements gérants des personnes handicapées. Cette évaluation permet de réfléchir sur les orientations et la « politique » interne des établissements et de remettre en cause des gestes quotidiens qui semblaient être anodins mais qui ont un impact direct sur les personnes intéressées (aussi bien le personnel que les pensionnaires ou leurs familles). Je pense qu'il y a une véritable remise en cause et un effort important de mise en place de projets d'amélioration.

**Comment s'organise-t-elle dans la structure où est accueillie votre enfant ?**

Mon fils est accueilli à l'IME l'Espérance, en semi-internat, je participe donc aux réunions au sein de cet établissement. Des équipes de volontaires ont été créées pour réfléchir à chaque item les concernant, chaque équipe est gérée par un responsable. Je participe aux réunions de coordination de pilotage, c'est à dire aux réunions pendant lesquelles les conclusions sont notées. Mme Bronner, Directrice de l'Espérance, reprend chaque item et les responsables donnent leurs conclusions auxquelles chacun peut soumettre un avis, chaque questionnaire comprend une partie sur laquelle nous pouvons noter les améliorations à apporter (par exemple les fiches de suivi des enfants, l'accueil des personnes extérieures à l'établissement, la gestion des incidents...) et nous voyons ensemble si il y a lieu d'apporter des améliorations et lesquelles.

**Avez-vous participé à cette réflexion et votre voix est-elle entendue ?**

Je participe régulièrement aux réunions et mon avis est toujours demandé, écouté et noté.

**Pouvez-vous nous parler du travail commun que vous avez mené avec l'IME afin d'accompagner le suivi pluridisciplinaire des enfants et avoir des bilans intermédiaires (et non annuel) ?**

Par exemple, lorsque nous avons parlé du « bilan projet » effectué une fois par an pour chaque enfant en présence des familles, des enfants du personnel suivant ainsi que les membres de la Direction, j'ai suggéré d'établir un suivi au cours de l'année de ce projet. Je suis partie de ce qui se fait au sein des écoles, un suivi mensuel et/ou trimestriel, permettant aux familles ainsi qu'aux professionnels de l'IME de vérifier que le projet correspond bien aux besoins de l'enfant, et de voir si il y a lieu de continuer ou de changer de thérapie. Chaque professionnel dresse un petit commentaire une fois par trimestre sur une fiche individuelle de suivi qui est transmise aux parents.

**Pensez-vous que les professionnels vont adapter leurs pratiques suite aux recommandations de l'évaluation interne ?**

Tel que je le ressens aujourd'hui, je pense que les professionnels ont fait un gros effort de remise en cause et ont bien compris que certains changements sont nécessaires et utiles pour tout le monde. Il s'agit d'un travail d'équipe et seule la cohérence peut être positive. Maintenant les établissements gèrent des humains et des situations très souvent compliquées et particulières, ils sont formés pour être réactifs à ces situations et nous nous devons de leur faire confiance.

**Pensez-vous que cette démarche qualité est bénéfique pour les enfants et adultes accueillis dans les établissements de l'Adapei du Rhône**

J'avoue avoir eu peur au début lorsque j'ai vu le questionnaire et la rigueur avec laquelle il avait été préparé. Il est très difficile de gérer de l'humain et j'ai eu un peu peur que le côté "formulaire" oublie cette caractéristique. À ce jour je pense que la démarche est très positive si elle permet de remettre en cause les organisations des établissements. Je pense que chaque parent devrait être conscient du travail qui est fait autour de cette démarche. Personnellement je sais qu'à l'Espérance beaucoup de choses ont déjà été mises en place grâce aux réflexions déclenchées par l'évaluation interne et j'espère qu'il en sera de même dans les autres établissements.

## Témoignage



### Éric GARCIA

acteur de l'évaluation interne  
Professeur associé à l'Ifross.  
Les domaines d'enseignement  
et de recherche d'Éric Garcia sont :  
l'évaluation (qualité ou risque),  
le management et la gestion de projet.

Éric Garcia a un rôle d'appui et de conseil auprès du comité de pilotage de l'Adapei du Rhône : Il réalise en parallèle si nécessaire des démarches d'évaluation sur le terrain. L'objectif de la démarche est de démontrer lors de l'évaluation en externe la pertinence des accompagnements au sein des établissements de l'association. Il accompagne aussi les structures pour la préparation à l'évaluation externe.

« Il y a une très forte interdépendance entre ces trois domaines. L'évaluation s'inscrit dans une politique de changement qui sera portée par le management de la structure. »

### SES MISSIONS

- **RÉINITIALISER** la démarche d'évaluation amorcée en 2007 en s'appuyant sur l'auto-évaluation, à partir du référentiel du Quali-éval (Fegapei).
- Le référent qualité de l'établissement est le directeur et le directeur de Territoire a un rôle de suivi sur l'avancement du projet.
- **REBÂTIR** le projet avec un comité de pilotage afin de concevoir le projet global Adapei du Rhône.
- **ACCOMPAGNER** le comité de pilotage dans la réalisation du cahier des charges.
- **CO-CONSTRUIRE** la démarche en attirant l'attention sur les points à risques.
- **DÉTERMINER** des dates clés afin de passer l'étape suivante, sereinement et en tant voulu.
- **ANIMER** les réunions de suivi de pilotage, en partenariat avec Myriam Bronner.
- **DÉMYSTIFIER** la démarche en réalisant un audit croisé avec l'Adapei de la Drôme.

### L'ÉVALUATION INTERNE À L'ADAPEI DU RHÔNE

La démarche est un peu lourde, mais les établissements avancent assez vite. La dimension stratégique du pilotage des établissements est indispensable pour la bonne conduite de cette démarche.

Les tutelles de l'Adapei du Rhône suivent aussi l'avancée de l'évaluation interne : elles ont un regard vigilant puisque leur rôle est de faire appliquer la loi, ce, dans un climat de confiance et en communiquant très régulièrement avec le directeur général de l'Adapei du Rhône.

Il s'agit d'une co-construction avec les tutelles : définition du périmètre réalisé en commun.

### LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION EXTERNE CROISÉE

Le principe est de former une équipe mixte de 8 directeurs et chefs de service, afin d'aller évaluer une autre association (l'Adapei de la Drôme) en se positionnant en auditeur externe.

Puis, mettre à plat les résultats obtenus et bien entendu, faire profiter ses collègues de cette expérience : points de vigilances à dégager.

### LES GRANDS ENJEUX ET ÉCHÉANCES À VENIR

- Juin 2013 tous les établissements doivent avoir finalisé leur évaluation interne
- Les établissements en avance dans la démarche, pourraient être audités dès le deuxième semestre 2013.
- Tous les établissements doivent être audités avant décembre 2014 !
- Le renouvellement des autorisations est totalement assujéti aux résultats de l'évaluation externe : si l'évaluation n'est pas positive, les établissements pourraient se voir refuser leur agrément. Cependant il n'y a pas de « pièges » tendus, les principes et les modalités de l'évaluation externe sont connus, même si nous ne pouvons pas connaître à l'avance toutes les questions.
- L'idée est véritablement de veiller au bon fonctionnement des établissements médico-sociaux, en privilégiant le cœur de métier : l'accompagnement des personnes handicapées.

## ► INNOVATION

# UN GROUPEMENT DE COMPÉTENCES SUR LE CHAMP DU HANDICAP À DOMICILE DANS LE RHÔNE

Créé en 2010 à l'initiative de cinq associations du (Adapei du Rhône, Alged, ARIMC, APF et Grim), **HandiRhône services** est une déclinaison départementale de l'enseigne nationale Handéo. Avec un objectif prioritaire : garantir aux personnes handicapées des services à domicile de qualité.



Les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap avec les intervenants d'aide à domicile ne peuvent pas laisser indifférents les principaux acteurs du handicap sur le Rhône : elles induisent une implication concrète de « pairs » qui doivent œuvrer dans une volonté de regroupement de compétences afin d'offrir un échange d'expertise tant dans l'aide humaine que dans la mise en place de dispositifs efficaces, innovants et collaboratifs.

Ce positionnement et ces valeurs communes ont tout naturellement engagé les associations fondatrices à se mobiliser sur ce grand projet national et solidaire par la création d'HandiRhône Services afin de répondre au double enjeu de qualité des prestations offertes, et d'équité d'accès pour tous sur l'ensemble du département du Rhône.

La multiplicité des intervenants dans le champ des services à la personne ainsi que la diversité des besoins des personnes handicapées rendent indispensables l'évaluation de l'offre de services, l'analyse des besoins et l'engagement dans un effort de professionnalisation. Car toute personne, quelle que soit la nature de son handicap, ses ressources ou son lieu de résidence, doit pouvoir accéder à une offre plurielle et coordonnée de services adaptés à ses besoins dans la vie quotidienne.

## FORMER, ACCOMPAGNER, OBSERVER, LABELLISER

Pour y parvenir, HandiRhône Services s'est assignée quatre missions : la formation et la professionnalisation, l'accompagnement des services à la personne, la création d'un observatoire, et la labellisation des structures. Pour mener à bien ces missions, HandiRhône Services a initié un travail d'observation des besoins non ou mal couverts et des attentes spécifiques des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

*« C'est ainsi qu'une enquête a été lancée auprès des services à la personne. 60 structures ont déjà répondu au questionnaire en ligne. Ce qui montre l'intérêt des services à la personne et les attentes très grandes des familles. Début septembre, deux services nous ont sollicités pour la formation de leurs intervenants. Les premiers modules seront dispensés courant octobre »*

HandiRhône Services est également Centre de ressources « Évaluation et Conseil » et apporte son expertise en matière d'aide à la personne sur les spécificités du handicap.

HandiRhône Services accompagne les Services d'aide à la Personne dans leurs actions de professionnalisation pour leurs équipes.

Partenaire départemental de l'enseigne nationale Handéo, HandiRhône Services assure un rôle de soutien et d'accompagnement pour permettre aux Services d'aide à la personne (SAP) d'adapter leur organisation à ce référentiel qualité adapté aux spécificités des besoins à domicile des personnes en situation de handicap.

— Gaétane de la Gardette,  
Chargée de mission HandiRhône Services

HandiRhône Services  
Tél. 04 72 38 27 79  
contact@handirhoneservices.org



► CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**VOUS ÊTES PARENT,  
VOUS ÊTES TUTEUR,  
VOUS VOULEZ FAIRE  
QUELQUE CHOSE POUR  
LA PERSONNE QUE  
VOUS ACCOMPAGNEZ ?**



**PARTICIPEZ  
À LA VIE DE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT  
VOUS AUSSI SOYEZ CANDIDAT  
POUR DEVENIR L'UN  
DES ACTEURS DU CVS**

Avant la fin de cette année,  
il nous faut renouveler  
les membres des  
Conseils de la Vie Sociale (CVS)  
de tous nos Établissements,  
la loi exige un renouvellement  
tous les 3 ans.

**QU'EST-CE QUE LE CONSEIL  
DE LA VIE SOCIALE (CVS) ?**

Le CVS est un organe de représentation des usagers, des parents et des professionnels où sont abordés tous les sujets afférents au fonctionnement d'un établissement : éducatif, soins, santé, locaux, liens extérieurs, etc... mais c'est aussi l'opportunité de mieux se connaître, d'exprimer des idées, de faire part de ses réflexions et d'œuvrer ainsi au mieux être des personnes handicapées accueillies.

Le CVS rassemble tous les acteurs d'un Établissement et c'est sa force et sa richesse : représentants des usagers, représentants légaux (tuteurs), représentants des familles, représentants du personnel et représentant de l'association gestionnaire.

Le directeur de l'Établissement est membre de droit et d'autres personnes peuvent être invitées : un représentant de la Mairie du lieu de l'Établissement, les nouvelles familles...

Ainsi chacun  
de vous,  
qu'il soit Parent  
ou Tuteur,  
peut participer :



soit comme  
**CANDIDAT**  
au titre de représentant  
légal ou représentant  
familles

soit comme  
**ÉLECTEUR**  
des représentants  
légaux ou  
des familles

CONTRIBUER à l'élection des membres du CVS c'est aussi marquer votre intérêt à l'Établissement qui accueille les personnes accompagnées.

**et nous comptons sur vous pour y participer !**

**CADRE JURIDIQUE**

Le Conseil de la Vie Sociale a été institué par la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale et concrétisé par le Décret du 25 mars 2004 relatif au Conseil de la Vie Sociale. C'est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Il fait des propositions sur toutes les questions liées à la vie de l'établissement La mission des parents comme des professionnels est d'être attentifs à la parole des usagers, mais aussi de faire émerger les initiatives créatrices de projets.

## ► RÉFLEXION

## L'IMPLICATION DES PARENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT

À l'initiative de la Directrice de l'IME Les Primevères, Nasria Barnoud, des parents et professionnels sont venus repeindre une salle d'activité un Samedi, en l'absence des enfants.

L'idée a été lancée lors d'un Conseil à la Vie Sociale (CVS), et des parents se sont rapidement inscrits dans cette démarche, en pensant faire quelque chose de concret pour leur enfant, mais aussi profitant de cette initiative pour rencontrer d'autres parents dans un contexte convivial.

Igor Delaye, parent de cet établissement et aussi administrateur de l'Adapei du Rhône a participé à la rénovation de cet unité de vie.

*« Ce fut l'occasion pour moi de réaliser une action concrète pour améliorer le confort quotidien de mon enfant, tout en côtoyant certains professionnels de l'établissement et d'autres parents dans une ambiance très détendue. Madame Nasria Barnoud nous a d'ailleurs très bien reçus, le déjeuner était "gargantuesque"! »*



### UNE JOURNÉE BIEN SYMPATHIQUE, par un éducateur de l'IME Les Primevères :

Lors d'un CVS, nous avons évoqué la rénovation des unités de vie qui accueillent les enfants au quotidien.

Des parents ont émis l'idée de participer à cette rénovation en apportant leur aide. Après la visite de l'unité A et une concertation pour organiser le chantier, nous nous sommes retrouvés à 8 personnes pour repeindre une pièce de 110 m<sup>2</sup> le samedi 30 juin 2012 à 9h.

Il a fallu discuter de la mission de chacun... et sélectionner le « chef de chantier ».

La directrice ne sachant pas peindre, a préféré gérer l'intendance et l'accueil de ses hôtes :

Les participants ont été accueillis par un café accompagné de viennoiseries, puis nous avons fait une pause à 10h30 avec saucisson et vin blanc, et enfin un barbecue pour le déjeuner sous le soleil. Nous nous sommes quittés vers 16h avec le sentiment d'avoir passé une superbe journée tout en étant « utile », avec des rires et des envies de recommencer et de vivre des moments très forts dans l'échange.



### UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES, par M. Honor, parent et président du CVS de l'établissement :

Nous avons organisé cette journée, avec la direction de l'IME dans le but d'échanger dans un climat avant tout convivial. L'idée est d'apprendre à mieux se connaître, partager ensemble et pas uniquement autour de nos enfants, même si ils sont au centre de nos intérêts !

Il est vrai que ce type d'initiative permet aussi de réaliser des économies pour la structure et ainsi de reporter le budget sur un autre poste.

Nous avons privilégié un « chantier » peu technique : à la portée du plus grand nombre et réalisable en 24 ou 48 heures maximum, le temps d'un week-end, avant que les enfants reprennent possession des locaux.

J'ai pu rencontrer des parents et échanger avec eux sur le rôle et les missions de l'Adapei du Rhône, souvent méconnus des parents loin de toutes instances. Ainsi certains ont désormais rejoint notre Conseil à la Vie Sociale et adhéré à l'association.

*Cette expérience est donc à renouveler!*



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : CAJ Parilly et Génie

## UNE VIE D'ARTISTE !

Dans le cadre du festival de Saint Chamond en partenariat avec COÉCIE, les Centres d'accueil de jour de Parilly et du Génie ont présenté : « Forest », un spectacle humoristique sur le thème « d'Astérix et Obélix » et une comédie musicale intitulée « les gens heureux ».

C'est au sein d'une yourte que se sont produits nos deux troupes. Comme de vrais professionnels nos artistes amateurs ont su maîtriser leur trac face à un public venu nombreux, afin de nous faire partager leurs émotions, leurs joies et le plaisir de montrer le travail fourni sur toute une année.

Cette expérience leurs ont permis de vivre, le temps d'une journée, « la vie d'artiste » et le stress qui en découle.

On a pu observer une réelle interaction entre nos acteurs et le public, ce qui leur a permis d'apprécier cette journée :

### Jean Christophe, acteur

« Un peu ému, un peu stressé mais content de montrer aux autres mon travail. »

### Joffrey, spectateur

« J'ai aimé les deux spectacles, un spectacle était plus marrant, j'ai beaucoup rigolé, c'était trop bien. »

### Claire, actrice

« C'était la première fois pour moi que je chantais devant un public, c'était cool. J'avais le stress, j'ai pleuré à la fin mais j'étais contente quand même. »

### Ada, actrice

« J'étais émue, c'était bien, c'était super, un peu stressée. J'ai aimé chanter la chanson Aimer. »



L'équipe et les usagers du CAJ de Parilly profitent de cette occasion pour remercier et saluer le travail d'Anne Laure, intervenante faisant partie de la troupe COÉCIE.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Jodard et Madeleines

## SENSIBILISATION AU TRI



Une sensibilisation au tri des déchets a été proposée le lundi 1<sup>er</sup> octobre à la résidence Les Madeleines, au SAVS de Thizy et au foyer Jodard, 100 résidents ont bénéficié de cette formation.

Muriel Gonin, ambassadrice du tri, a présenté la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis et Thizy (CCPAT) sous l'angle de sa compétence « gestion des déchets », puis a expliqué l'origine du mot poubelle, du nom de son inventeur.

Ensuite, les participants se sont familiarisés avec les matières et ont bien écouté les consignes de tri.

Enfin, après avoir visionné une vidéo, ils ont mis en application leurs nouvelles connaissances.

Muriel Gonin témoigne :

« J'ai été touchée par ces usagers qui, bien que déficients, s'appliquent à respecter les consignes. Bien sûr, certains ont mis trop de plastique dans la poubelle jaune... comme la plupart des trieurs ! Mais le message est passé : tous sont à l'écoute, et dès le lendemain, ils ont amélioré leur façon de faire. Ces personnes ont exprimé leur révolte face aux actes d'incivilité de certains habitants de nos communes. Il faut écouter leur parole, ils font des efforts pour être attentifs aux informations et être de bons citoyens. Nous pouvons tous en faire autant ».

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : la Platière

## UN PROJET PORTEUR ET FÉDÉRATEUR !

# 10 ANS

La Platière

Depuis le début de l'année, un projet a porté le foyer dans sa totalité !

Les préparatifs de l'anniversaire de notre établissement ! Le dixième ! Déjà dix ans ! Que le temps passe vite !

**R**evenons sur cette journée de retrouvailles ensoleillées du 23 juin 2012, conviviale et remplie d'émotions. Nous pouvons dire en effet que nous avons vécu une belle aventure tous ensemble ! Des liens se sont tissés, des amitiés nouvelles se sont créées... ou recrées...

Nous avons travaillé en amont durant quatre bons mois car il y avait du pain sur la planche : préparation des spectacles, décoration des tables et bien d'autres choses encore.

Sylvain, en maître de cérémonie, et Fabrice, à la sonorisation, ont animé la journée.

Nos premiers invités sont arrivés vers 11h. Chacun d'entre eux a été accueilli par Marianne, Jacqueline et Nadège et s'est vu remettre un cadeau que nous avons concocté : une petite boîte décorée avec **TOUT PLEIN DE BONBONS** à l'intérieur...

Vers 12h, les **DISCOURS** ont mobilisé l'attention des petits et des grands. Ensuite, l'apéro a été servi, agrémenté par un **LÂCHER DE BALLONS**. Dans le ciel bleu de cette belle journée, les ballons de toutes les couleurs se sont envolés dans la bonne humeur ...

**UN REPAS FROID** a été servi vers 13h. Chaque personne a pu composer son assiette à son gré, formule, semble-t-il appréciée... Ce buffet avait été dressé au préalable par nos partenaires de l'équipe Sodexo de Bourg de Thizy.

L'après-midi débuta par le **SPECTACLE** de l'atelier de l'École du Cirque.

La petite troupe de cet atelier s'est en-

trainée dur toute cette année pour montrer à tous les invités ce dont chacun est capable... Dommage, que le jour de la fête, il faisait si chaud ! Les tapis de sol étaient si brûlants que certains exercices au sol ont dû être annulés... Tous les autres exercices répétés cette année ont été présentés : la grosse boule, le fil, les marionnettes, les assiettes chinoises, les foulards, la pyramide et enfin le parachute.

« **LA CHORALE DE LA PLATIÈRE !** » enchaîna. Moment inoubliable à classer dans les annales du foyer de la Platière ! Ce projet avait été imaginé par deux éducatrices du foyer, il a été mené avec beaucoup d'assiduité. Deux répétitions par semaine ! Imaginez un peu ! Les 19 personnes inscrites ont pris leur rôle à cœur ! 5 chansons au total apprises et répétées maintes et maintes fois ! Bravo et merci à eux pour tout ce labeur !

Un travail important de **DÉCORATION** pour les tables a été aussi effectué. Un chemin de table long de 60 mètres a été fabriqué avec des fleurs en papier. Tous les résidents du foyer ont participé à son élaboration. Ce travail se prêtait à bien aux possibilités de chacun.

Cette journée a été pour tous une occasion de se retrouver. Nous avons pu revoir des **ANCIENS ÉDUCATEURS** ou éducatrices, des **ANCIENS CADRES** et des **ANCIENS RÉSIDENTS**, M. Mercier, président du Conseil



Général, Mme Borot, maire de Thizy, M. Mériaux, vice-présidente et monsieur Le Maire, secrétaire général de l'Adapei du Rhône, Mme Félix de l'AGIHB, M. Rongeat, directeur de territoire de l'Adapei du Rhône, nous ont fait l'honneur de leur présence. Il y avait aussi et surtout de nombreuses **FAMILLES** qui ont pu faire le déplacement. Quel bonheur d'être ensemble ! Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont répondu présentes à notre invitation.

La fête ne pouvait se conclure sans le traditionnel **GÂTEAU**, un gâteau préparé par la pâtisserie Barbeys... un haut lieu de la gastronomie Thizerotte ! Accompagnés par Fabrice et Sylvain, nous avons tous chanté en cœur « **HAPPY BIRTHDAY TO YOU...** ».

Il était alors temps de prendre congé de nos invités. Nous nous sommes dit « Au revoir », bien qu'un peu rougis par le soleil de cette chaude journée...

Pour clore cet article nous allons citer Mourad : « **l'année prochaine, j'aimerais bien fêter les 10 ans du foyer !** »

— Lydie Kermarrec  
Éducatrice spécialisée

► DU CÔTÉ DES ESAT : La Courbaisse

## DE L'ENTRETIEN À LA CRÉATION

**Les métiers autour des espaces verts sont souvent pratiqués dans les Établissements et Services d'Aide par le Travail (Esat), notamment à l'Adapei du Rhône: tonte de pelouse, taille de haie, plantation diverses... mais aussi création ! Accompagnée par le moniteur, l'équipe d'espaces verts peut aussi répondre à un cahier des charges spécifique, tel que la création d'un jardin thérapeutique.**



Site de Edilys, jardin thérapeutique créé par l'équipe *Espaces Verts* de La Courbaisse

L'équipe d'espaces verts de l'Esat La Courbaisse composée de 5 personnes, Jérôme Constant, Florent Fernandez, Cédric Macchini, Stéphane Faure et Mathieu Bastide, accompagnée par Frédéric Bontemps, leur moniteur, a réalisé un jardin thérapeutique pour une maison de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement à Lyon.

La volonté de la directrice de cette maison de retraite était de recréer des souvenirs, des senteurs, des couleurs, dans un style méditerranéen, afin d'apaiser les personnes accueillies.

Frédéric Bontemps et son équipe ont accepté de relever ce défi, sachant que le point de départ de ce jardin, n'était qu'un simple terrain sans aucun ornement.

Frédéric était paysagiste avant d'intégrer l'Esat en tant que moniteur d'atelier, il a donc profité de cette opportunité pour former son équipe à la conception d'un espace dans son intégralité, tout en leur expliquant pourquoi le client avait fait cette demande.



AVANT



APRÈS

## ► DU CÔTÉ DES ESAT : La Courbaisse



AVANT



APRÈS

Site de Lornage, entrée privée

L'équipe s'est très vite investie dans le projet, voyant un tout autre aboutissement par rapport à une simple tonte de pelouse ou taille de haie. Certains ont montré un intérêt mesuré lorsqu'ils ont effectué le travail, mais tous, sont très fiers de montrer le résultat aujourd'hui. Le chantier a duré 8 jours et les ouvriers paysagistes de l'Esat se sont montrés de plus en plus investis par celui-ci, car l'avancée des travaux révélait l'esthétique de leur travail et changeait réellement la configuration du paysage. Le jardin thérapeutique est constitué de plusieurs « zones » distinctes, mais créant un ensemble harmonieux :

*Création d'un bassin, d'un chemin stabilisé, un jardin des plantes aromatiques, un massif de fleurs, une haie vive, une rocaille, des arbres fruitiers...*

Des ouvriers appartenant aux autres équipes espaces verts de l'Esat ont souhaité intégrer le projet, même ponctuellement, car ils en parlaient entres

eux et avaient la curiosité de découvrir cet aspect créatif qu'ils ne retrouvent pas souvent sur l'ensemble des chantiers.

Frédéric parle de cette expérience comme un « formidable outil pédagogique » car la dimension esthétique et créatrice du projet permet de valoriser leur travail et leur apprendre des gestes techniques et précis dans un contexte et un environnement convivial.

Les relations avec le personnel et la direction de l'établissement étaient toujours très cordiales, ils ont pu exprimer leur satisfaction auprès de l'équipe car ils ont réellement apprécié la « transformation » de leur jardin.

Les moniteurs d'espaces verts tentent de multiplier ce type de réalisations à l'avenir, car elles sont plus riches et plus mobilisatrices pour l'équipe.

Un cahier avec des photos a été demandé au moniteur, afin de conserver une trace de ce qu'ils ont réalisé et se remémorer la technicité employée.

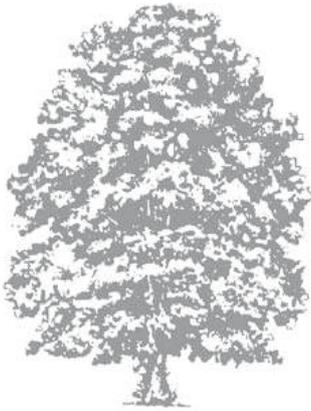
La finalité d'une telle mission est un réel fil rouge pour les personnes handicapées, et l'apprentissage de nouveaux gestes en est facilité : les personnes ont plaisir à apprendre car le projet prend du sens sous leurs yeux et ils en sont les seuls « responsables ». Certaines personnes de l'équipe sont surprises de ce qu'ils ont su réaliser !

Frédéric Bontemps reconduit ce type de mission car c'est un excellent outil favorisant l'apprentissage des personnes, toujours désireuses d'aller plus loin :

*« nous sommes souvent trop restrictifs au niveau de leurs capacités, si nous les accompagnons et prenons le temps, nous pouvons toujours les faire progresser ».*

Une démonstration sans faille du principe d'éducabilité en Esat... si tant est, qu'il faille le démontrer !

► Interview réalisée par Marie-Pierre Chavanne



**BOIS TOUTES ESSENCES ET DÉRIVÉS  
PORTES ISOPLANES – PLACARDS COULISSANTS**

***ETS* J. CORNE ET CIE**

**SPÉCIALITÉS : CHÊNE – NOYER – MERISIER**

**CONTREPLAQUÉS : HÊTRE – BOULEAU**

**41,43, rue Roger Salengro – 69200 Vénissieux  
Tél. 04 78 75 84 66 – Fax 04 78 74 87 01**

**Intermarché**  
**SUPER**



**AMPLEPUIS** Route de Roanne    **T. 04 47 89 25 28**  
**BELLEVILLE-SUR-SAÔNE**  
Lieu-dit « Près de la cloche »    **T. 04 74 06 45 85**  
**BOURG-DE-THIZY**  
Route de Roanne – C.D. 504    **T. 04 74 64 14 10**

**DÉCINES-CHARPIEU**  
Place de la Mairie    **T. 04 78 49 27 15**  
**OULLINS**  
141, boulevard Émile Zola    **T. 04 78 51 35 74**

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**

**PENSEZ À NOS ANNONCEURS  
POUR VOS ACHATS**

**ASSOCIATION FOYERS LES REMPARTS**

Hébergement jeunes travailleurs mixte, adultes  
Travailleurs migrants chambres et studios avec cuisinettes - APL  
9, rue du D. Duplant - 69220 BELLEVILLE - Tél. : 04 74 66 07 78

**SYMPATHISANT**

**Laboratoire**  
**Jean CORNIAU et Jean-Paul PICQ**  
69330 MEYZIEU

**DECINES TAXIS - 04 78 49 07 61**

2 allée Thénard - 69150 Décines - Fax 04 37 42 55 14  
Transports médicaux • Dialise • Transports scolaires

**SYMPATHISANT : MARTINE GUIMET**  
69 390 VERNAISON / TÉL. 04 78 46 24 34

 **Cime**    Transactions  
foncières et immobilières  
11, quai Général Sarrail 69006 Lyon  
**Tél. 04 78 37 70 70 - Fax : 04 78 37 23 21**

## ► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL



## VÉRONIQUE SEMON, Directrice de la maison d'accueil spécialisé *Soleil*

### QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL AVANT D'INTÉGRER LA DIRECTION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ SOLEIL ?

J'ai eu un parcours essentiellement dans le secteur sanitaire : j'ai beaucoup travaillé dans des établissements chirurgicaux et en bloc opératoire en tant qu'infirmière au début de ma carrière.

J'étais en contact avec des publics sensibles, au service de cancérologie pour enfant par exemple.

À partir de 1994, j'ai réalisé une Maîtrise de gestion (Gess : Gestion des Etablissements sanitaires et sociaux) à l'IUP de la Doua, puis un Master en qualité, évaluation et performance, en 2000.

J'ai alors occupé le poste de gestionnaire de bloc et responsable qualité, à la clinique Trennel à St Colombe (Rhône), durant 9 ans.

Un cabinet de recrutement m'a proposé le poste de directrice des soins à l'Ugecam (Union général des établissements de la caisse d'assurance maladie), que j'ai accepté car cela correspondait à l'évolution de carrière que je souhaitais.

Je ne suis restée qu'un 1 an et demi à ce poste, car j'ai de nouveau reçu une proposition pour le poste de directrice des soins et responsable qualité à la clinique mutualiste chirurgicale de Saint-Étienne. J'ai apprécié ce poste, cependant je n'étais pas dans en phase avec la direction de la clinique, sur le plan éthique, en effet le

devoir de rentabilité dans ce type d'établissement devenait trop prégnant à mon sens. Je suis une personne se situant plus dans les responsabilités que dans le pouvoir. Je ne me retrouve pas dans le Pouvoir, avec un grand « p », de plus il n'entraîne souvent que des ennuis...

C'est à ce moment là que j'ai décidé de me tourner vers le secteur médico social, en passant un Master 2 de Direction à l'Ifross, en 2011.

En parallèle, je suis intervenue à l'Adapei du Rhône pour la mise en place d'un groupe de travail autour de la question de l'articulation des soins dans les établissements médicalisés de l'association, Concrètement j'ai participé à la mise en place du circuit du médicament et sur le dossier unique en Maison d'Accueil Spécialisée.

J'ai une réelle « attirance » pour le secteur du médico social, car il est plus « sain » à mon sens que le secteur sanitaire, on y trouve un meilleur état d'esprit.

### EN PRENANT UN POSTE DE DIRECTION À L'ADAPEI DU RHÔNE, VOUS ÊTES VENUES TRAVAILLER AVANT TOUT DANS LE SECTEUR MÉDICO SOCIAL OU DANS UNE GRANDE ASSOCIATION PARENTALE ?

Oui, je viens travailler avant tout dans le secteur médico social, tout simplement car je ne connaissais pas d'association parentale auparavant, ni professionnellement, ni dans ma vie privée.

La façon de travailler est en adéquation avec les valeurs que je défends. De part mon parcours, je ne pouvais qu'intégrer une direction de MAS ou FAM et j'espère pouvoir faire profiter de mon expérience dans le domaine du soin et la qualité d'accompagnement.

### PENSEZ-VOUS QU'UNE MAS EST PLUS DIFFICILE À GÉRER QU'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT, DE PART LA DIFFICULTÉ DE COMMUNICATION AVEC LES RÉSIDENTS ET LA PARTIE SOIN TRÈS PRÉGNANTE ?

Je ne suis pas du tout « gênée » par le fait de côtoyer des personnes polyhandicapées, car j'ai toujours travaillé avec des populations où la douleur était présente (comme avec les « enfants bulle »). Ce qui ne veut pas dire que je n'y suis pas sensible !

Les difficultés de ces personnes me touchent toujours beaucoup, mais cela a toujours fait parti de ma vie.

J'ai une personnalité très ambivalente : j'aime le concret, mais aussi la réflexion humaine. Je vis les événements à 100 %, je suis une passionnée !

### QUELLE EST VOTRE VISION MANAGÉRIALE ?

À ce jour je n'ai pas suffisamment de recul pour vous le dire, c'est encore trop neuf... Ce serait présomptueux de ma part de prétendre pouvoir vous les exposer maintenant.

Ma vision est en train de se dessiner avec ce que je vis au quotidien.

J'ai un bon relationnel avec l'équipe.

### LES RÉSIDENTS SONT-ILS SENSIBLES À UN CHANGEMENT DE DIRECTION ?

Je le pense puisque lorsque je me suis présentée à eux, il y a eu un grand silence : ils étaient attentifs, ils ont écoutés.

Et certains semblent me reconnaître lorsque je passe dans les unités.

Il semble que mon rôle dans l'institution est reconnu et identifié par les résidents.

► Interview réalisée par  
Marie-Pierre Chavanne

## CARNET FAMILIAL

# ILS S'EN SONT ALLÉS, À PAS FEUTRÉS ...

L'Adapei du Rhône et la grande famille qu'elle représente sommes tristes...

En effet, depuis janvier 2012 plusieurs de ses membres nous ont quittés tels **Pierre Lavigne** et **Jean Simon**, deux éminentes figures qui ont participé, le plus souvent quotidiennement, à défendre noblement la cause des personnes en situation de handicap pour que celles-ci soient reconnues pleinement dans leur Citoyenneté. Nous leur en sommes très profondément reconnaissants.

Mais aujourd'hui je voudrais **m'attarder particulièrement sur ces adhérents et bénévoles de l'ombre** qui, eux aussi, répondent toujours présents dès qu'on les sollicite pour des tâches ponctuelles, dites « mineures » telles les mises sous enveloppe, les envois en nombre, l'épluchage des pommes de terre, le montage d'un chapiteau, le gonflage de ballons, et j'en passe et des meilleures... ces tâches souvent méconnues mais si utiles pour le bon fonctionnement de notre Vie Associative.

Tous ces gens arrivent avec leur sourire, leur bonne humeur, et repartent contents d'avoir pu rendre service.

C'est ainsi que **Michèle Baudrand** et **Robert Bourgeay** nous ont assurés de leur fidélité exemplaire pendant de très nombreuses années, mettant à NOTRE SERVICE leur disponibilité, leur générosité, leur douceur discrète, leur volonté d'être utiles, sans faire de bruit.

Quant à **Joseph Will**, homme au caractère direct et franc, avec sa voix gouailleuse reconnaissable à 100 lieues fut, avec d'autres, l'artisan inlassable et infatigable qui a permis la construction de la MAS Paul Mercier, premier établissement de notre Association à accueillir les plus démunis de nos enfants, les personnes adultes polyhandicapées.

Je n'oublierai jamais sa mince silhouette casquée et bottée, vêtue de son blouson de cuir noir s'éloignant sur sa moto pétaradante !

Il y a quelques mois, début décembre, il nous a transmis ses « archives » personnelles, à ses yeux si précieux, qu'il avait accumulées sur notre Association tout au long des années, comme l'augure de nous quitter bientôt...

Michèle, Robert, Joseph, vous avez été trois belles personnes que nous avons eues la chance de rencontrer sur la route du Handicap, et soyez assurés ainsi que vos familles que **vous êtes pour longtemps encore dans notre « cœur » associatif.**

**Mille mercis à Vous Tous**

► Renée Mériaux  
Vice Présidente à l'Action Associative

## DÉCÈS

→ **LE MARDI 17 JUILLET 2012**

Décès de **Philippe Nury**, ouvrier de l'Esat La Courbaisse et résident au Foyer L'Étape de Vénissieux.

→ **LE MARDI 24 JUILLET 2012**

Décès de **Farida Amrouni**, résidente au Service d'accompagnement de Thizy.

→ **LE DIMANCHE 5 AOÛT 2012**

Décès d'**Agnès Thévenet**, directrice adjointe de l'Entreprise adaptée Papyrus.

→ **LE SAMEDI 11 AOÛT 2012**

Décès d'**Henri Rambicur**, résident du pavillon Lou Cigalou au Foyer d'accueil médicalisé La Gaïeté à Amplepuis.

→ **LE 17 JUILLET 2012**

Décès de **Monsieur N'go**, père de Phuc N'GO résident au Foyer Jodard à Thizy.

→ **LE 18 JUILLET 2012**

Décès de **Mme Eliane DIAS**, belle sœur de Philippe DIAS, résident au Foyer Jodard à Thizy.

→ **LE 17 SEPTEMBRE 2012**

Décès de **Régis Guillemin**, fils d'Henri GUILLEMIN, ancien bénévole à l'Adapei du Rhône.

→ **LE 19 SEPTEMBRE 2012**

Décès de **Serge Galinier**, père de Maxence, résident à la Rose des Sables au Bois d'Oingt.

→ **LE 11 OCTOBRE 2012**

Décès de **Véronique Géliza**, ancienne ouvrière de l'Esat La Courbaisse.

## Au revoir Agnès,

Malgré la chaleur et l'ensoleillement, l'été fut assombri par la disparition d'Agnès Thevenet, Directrice adjointe de l'Entreprise adaptée Papyrus. Issue de la publicité, Agnès avait intégré Papyrus en 2004 en qualité de chef de production pour apporter son savoir faire dans cet établissement qui était encore à l'époque un atelier protégé.

Ses qualités professionnelles ont permis d'inscrire Papyrus dans le domaine de l'impression numérique et de la chaîne graphique. Le savoir-faire de Papyrus est aujourd'hui reconnu par de nombreux clients et partenaires. Il est dû en grande partie à la ténacité d'Agnès ! Cette volonté affirmée poussait parfois à la rigidité. Mais Agnès revendiquait Papyrus comme une entité à part. Son leitmotiv était que Papyrus soit une entreprise et non un établissement médico-social.

Depuis deux ans, Agnès se battait contre la maladie, qui certes a fini par l'emporter, mais pas aussi facilement que cela puisque les médecins estimaient son espérance de vie à six mois. Malgré ses absences, elle a continué à suivre certains dossiers en répondant notamment à plusieurs appels d'offre. Agnès s'accrochait à Papyrus comme elle s'accrochait à la vie. Les événements en ont décidé autrement et pour ceux qui restent, la vie continue. C'est pourquoi, un des hommages que nous puissions lui rendre est de poursuivre le travail engagé et faire en sorte que Papyrus ait encore de belles années à vivre.

► William Halter, Directeur EA Papyrus et Esat La Courbaise



## ■ VOS DROITS

### Protection juridique des majeurs

Que reste-t-il de l'esprit de la loi de 2007 ? Cinq ans après le vote de la loi réformant la protection juridique des majeurs, le constat d'un décalage croissant entre l'ambition du législateur et la réalité s'impose et appelle une évolution des textes.

La loi du 5 mars 2007 a réformé en profondeur le droit de la protection juridique, pour se donner les moyens de préserver ou de restaurer la citoyenneté des personnes les plus vulnérables et de lutter contre l'isolement des plus démunis.

En 2012, alors que la réforme s'applique depuis trois ans, les quatre fédérations agissant dans le domaine de la protection juridique (la Cnape, la Fnaf, l'Unaf et l'Unapei) ont organisé des Assises nationales de la protection juridique afin de dresser un premier bilan de la Loi à la fois approfondi, objectif, constructif et le plus ouvert possible. Objectif : envisager les ajustements nécessaires et les voies d'optimisation indispensables pour rester fidèle à l'esprit du législateur.

Cet événement, qui a réuni 900 participants et les plus grands spécialistes, a notamment débouché sur l'écriture d'un Livre Blanc diffusé en septembre 2012 auprès des parlementaires. Ce document doit relancer le débat et sensibiliser les élus de la République pour qu'ils améliorent la loi, sans tarder, ni en bouleverser l'esprit.

Découvrez les 25 propositions pour améliorer la protection juridique des majeurs sur le site de l'Unapei : [www.unapei.org](http://www.unapei.org) rubrique « Actualité ».

Cnape : Convention nationale des associations de protection de l'enfant ; Fnaf : Fédération nationale des associations tutélaires ; Unaf : Union nationale des associations familiales ; Unapei : Union nationale des amis et parents de personnes handicapées mentales.

## PENSEZ À NOS ANNONCEURS POUR VOS ACHATS



**PARTENAIRES  
ADAPEI DU RHÔNE**

---

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES  
RÉSEAUX INFORMATIQUES  
INSTALLATIONS VIDEO SURVEILLANCE

---

TÉL. : 04 72 79 43 05 - FAX : 04 72 79 43 06



**Accessoires  
pour soutien-gorge  
et maillots de bain**

Parc d'activités Les Ayats - 69390 MILLERY - Tél. 04 72 24 27 01 - Fax 04 72 24 37 87

**LE BOIS POUR DURER  
FABRICANT**



*Mobilier et  
tout agencement  
d'extérieur*

**Alain Dulac  
69550 CUBLIZE**

TÉL. ATELIER : 04 74 89 56 20 - DOM. 04 74 89 50 26  
FAX : 04 74 89 56 72



**Froid et Cuisines Professionnelles**

81 bis, rue de Borchamp  
71110 MARCIGNY  
Tel : 03-85-25-17-45  
Fax : 03-85-25-34-49  
contact@perrier-andre.fr

*Entreprise Générale de Bâtiment*

# THIVILLIER

**MAÇONNERIE - FAÇADE - TOITURE  
BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION**

*Neuf et Rénovation - Construction de Villas*

Place du Château - 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
Tél. 04 74 70 04 27 - Fax : 04 74 26 12 61  
[www.thivillier-sarl.com](http://www.thivillier-sarl.com)



*Le voyage notre passion*



4 route du col - 69850 Duerne  
Tél. 04 78 48 61 68 - Fax. 04 78 48 56 48  
rvenet@venet-voyages.com  
[www.venet-voyages.com](http://www.venet-voyages.com)

Excursions France et Etranger - Voyages organisés - Transports privés pour entreprises et ADAPEI - Autocar avec plate-forme PMR

**MIROITERIE**  **Isolation Thermique et Acoustique** **dépannage**  
**Remplacement de fenêtre** **24/24**

**Magasin : 58-60, rue de Marseille - 69007 LYON - Tél. 04 78 72 22 66 - Télécopie : 04 72 73 08 64**



# OLLIER BOIS

**Panneaux - Décoration - Isolation - Menuiseries**

325, rue J.-L. Jacquemaire - Z.I. Portuaire - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
Tél. 04 74 02 98 20 - Fax : 04 74 02 98 21 - Siège Social : 414, av de la plage - B.P. 119 - 69654 Villefranche cedex

## Personnes handicapées

### ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base: 127,68 €
- Compléments:**
- 1<sup>er</sup> catégorie: 95,76 €
- 2<sup>e</sup> catégorie: 259,35 €, majoration spécifique parent isolé: 51,87 €
- 3<sup>e</sup> catégorie: 367,08 €, majoration spécifique parent isolé: 71,82 €
- 4<sup>e</sup> catégorie: 568,85 €, majoration spécifique parent isolé: 227,43 €
- 5<sup>e</sup> catégorie: 727,02 €, majoration spécifique parent isolé: 291,27 €
- 6<sup>e</sup> catégorie: 1 082,43 €, majoration spécifique parent isolé: 426,93 €

### ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein: 776,59 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation: 232,98 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome: 104,77 €
- Complément de ressources: 179,31 €
- Garantie de ressources: 955,90 €
- Plafond de ressources annuel: (revenu net catégoriel 2010)
- Célibataire: 9 319,08 €
- Couple: 18 638,16 €
- Par enfant à charge: + 4 659,54 €

### ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP\*80 %): 865,94 €
- Taux partiel (MTP\*40 à 70 %): de 432,97 € à 757,70 €
- Plafond de ressources annuel: plafond AAH + montant de l'allocation

### PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

- Tarifs de l'aide humaine:**
- Emploi direct d'une aide à domicile: 12,22 €/heure
- Recours à un service mandataire: 13,44 €/heure
- Recours à un service prestataire: 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial: 3,61 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité: 5,42 €/heure dans la limite de 930,80 € ou, si aide et présence permanente: 1 196,96 €

### Montants maximaux de l'allocation:

- Aides humaines: fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques: 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement: 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports: 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles: 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques: 100 €/mois
- Aides animalières: 3 000 € pour 5 ans

### Taux de prise en charge:

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 25 978,38 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 25 978,38 €/an

### En établissement

- Aide humaine dans le Rhône:**
- Par jour de présence: 3,01 €
- Par jour de sortie: 30,10 €

### Surcoûts liés aux transports:

- Trajet domicile-établissement maximum: 12 000 €

## Rémunération des travailleurs handicapés en Esat:

### LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE:

- D'une part financée par l'Esat au moins égale à 5% du Smic

- D'une aide au poste à la charge de l'État: soit 50% du Smic si la participation Esat est comprise entre 5 et 20% du Smic, soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'Esat.

## Personnes âgées

### ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation: 777,16 €

### ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide:

- (brut net CRDS déduite)
- GIR 1: 1 288,09 € (1.19\*MTP), soit net 1281,65 €
- GIR 2: 1 104,07 € (1.02\*MTP), soit net 1098,55 €
- GIR 3: 828,05 € (0.765\*MTP), soit net 823,91 €
- GIR 4: 552,03 € (0.51\*MTP), soit net 549,27 €

## Sécurité sociale

### COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 356 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 356 €

### PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule: 661 €
- 2 personnes: 992 €
- 3 personnes: 1 190 €
- 4 personnes: 1389 €
- par personne suppl.: 264,48 €

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide:

- Âgé de moins de 16 ans: 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans: 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans: 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus: 500 €

Plafond de ressources mensuel:

- Personne seule: 893 €
- 2 personnes: 1 339 €
- 3 personnes: 1 607 €
- 4 personnes: 1 875 €
- par personne suppl.: 357,05 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 082,43 €/mois

### ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF): 399,00 €

### FORFAIT HOSPITALIER

- 18 € / jour pour hospitalisation
- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

### REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

#### Personne sans activité professionnelle

Montant forfaitaire maximum brut/net après abattement forfait logement:

- Personne seule: 474,93 € / 417,94 €
- Femme enceinte sans enfant: 609,87 € / 552,88 €
- Personne seule + 1 enfant - de 3 ans: 813,16 € / 699,18 €
- Couple sans enfant: 712,40 € / 598,42 €
- Personne seule + 2 enfants - de 3 ans: 1016,45 € / 875,39 €

#### Couple avec 1 enfant:

854,88 € / 713,82 €

#### Couple avec 2 enfants:

997,36 € / 856,30 €

#### Par enfant supplémentaire:

189,97 € / 189,97 €

#### Parent isolé par enfant supplémentaire à charge:

203,29 € / 203,29 €

#### Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

## Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

### MILIEU ORDINAIRE

- Montant horaire: minimum 9,40 € (SMIC)

### MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

- Montant horaire: minimum 5,17 € et maximum 10,34 €, soit entre 55 et 110% SMIC)

## Salaires

### SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire: 9,40 € / 7,37 €
- Rémunération mensuelle brute base 151,67 heures: 1 425,67 € / 1 117,78 €

### MINIMUM GARANTI

- Montant horaire: 3,49 €

### PLAFOND MENSUEL

- Tranche A brute: 3 031 €

**ADRESSES UTILES**

- **Unapei**  
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**  
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**  
Ain ..... Tél. 04 74 23 47 11  
Ardèche ..... Tél. 04 75 33 05 57  
Drôme ..... Tél. 04 75 82 13 82  
Isère ..... Tél. 04 76 46 39 66  
Loire ..... Tél. 04 77 34 34 34  
Rhône ..... Tél. 04 72 76 08 88  
Savoie ..... Tél. 04 79 71 95 07  
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

**ASSOCIATIONS AFFILIÉES  
À L'ADAPEI DU RHÔNE**

- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant) :**  
Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis) :**  
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association des Monts du Lyonnais**  
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

**ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés) :**  
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon  
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône :**  
Jean-Claude RIVARD  
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21 :**  
Tél. 06 37 14 17 00  
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil :**  
Jean-Pierre et Nicole Grosjean  
Tél. 04 72 31 06 16  
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) :** Tél. 04 72 69 25 25

**ASSOCIATIONS AMIES**

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes :** Tél. 04 72 98 31 81  
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**  
Tél. 04 74 65 00 70

**ADMINISTRATIONS**

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**  
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon  
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**  
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS) :**  
129, rue Servient  
69418 Lyon CEDEX 03  
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**  
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**  
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**  
Tél. 04 72 42 19 19



**ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN**  
**20 € par an**

**Bulletin d'abonnement 2012**  
à compléter et à retourner avec votre règlement,  
(par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)  
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

**Adapei du Rhône**  
**75, Cours Albert Thomas**  
**CS 33 951 69 447 LYON CEDEX 03**

**NOM** .....

**PRÉNOM** .....

**ADRESSE COMPLÈTE** .....

.....  
.....

**Date :**

**Signature :**



# E.LECLERC 18, rue du Lyonnais à Saint-Priest

Ouvert non-stop du lundi  
au samedi de 8 h 30 à 20 h



**Moins cher sur tout  
et tellement proche de vous.**



### Une équipe de professionnels à votre service

A votre disposition pour vos déplacements d'affaires,  
touristiques ou scolaires.

Nous disposons d'une flotte de 4 à 65 fauteuils pour  
répondre à toutes vos demandes

Tel : 04 78 48 76 04 -

[agencemornant@maisonneuve.net](mailto:agencemornant@maisonneuve.net)



- Service Social** : permanences en entreprises
- Gestion externalisée de votre **Service Infirmier**
- Prévention** des risques professionnels
- Accompagnement social des **PSE**
- Formations** (SST, PRAP, Premiers secours, ...)

ACTIS est organisme de formation agréé et membre du  
Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France  
[www.ressif.com](http://www.ressif.com)

55 Rue Baraban, 69003 LYON - Tél : 04.37.43.40.40  
[www.actis.asso.fr](http://www.actis.asso.fr)



**TAILLE ET SOINS DES ARBRES - ABATTAGES DIFFICILES**

Dominique ROYER

169 impasse des Oncins  
69210 ST-GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE



Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - [www.htvs.fr](http://www.htvs.fr)



# 6 Agences à votre service

- 69160 Tassin
- 69220 Belleville
- 71000 Mâcon
- 69620 Le-Bois-d'Oingt
- 69250 Neuville
- 69400 Villefranche

FORESTIER - GUYARD - PARET  
Assurances

UN SEUL NUMERO LE : **0 826 10 59 69**

appel à 0,15 € TTC/mn



Les Restaurants  
McDonald's du Grand Lyon  
partenaires  
de l'Adapei du Rhône

Une restauration qui participe au projet d'établissement

Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Direction Régionale Rhône-Alpes  
132 cours Charlemagne - 69002 LYON  
Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21  
[www.restalliance.fr](http://www.restalliance.fr) - [restalliance@restalliance.fr](mailto:restalliance@restalliance.fr)



**ASSOCIATIONS PORTEURS DE PROJETS**

PARTICIPEZ AUX **Prix Initiatives Région**

Gagnez jusqu'à **5000 €** + un clip vidéo pour chaque association et lauréat primes

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

[bp2L-prixinitiativesregion.fr](http://bp2L-prixinitiativesregion.fr)

**domino assist'm**  
intérim & recrutement  
INTERIM - CDI - CDD

Confiez nous la gestion de vos recrutements et de vos remplacements éducatifs et soignants !

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:  
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques  
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14  
[assistmlyon@dominointerim.com](mailto:assistmlyon@dominointerim.com) - [www.dominointerim.com](http://www.dominointerim.com)